



Synthèse de projet

# Choix2Vie : Habitat et Autodétermination

# Sommaire

<b>I - Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>II - Préparation du projet .....</b>	<b>5</b>
<b>III - Activités d'apprentissage et de formation France .....</b>	<b>8</b>
Focus sur : La géographie sociale, un outil d'observation, d'analyse pour une meilleure objectivation.....	10
Focus sur : Design social et accès au logement - Étude prospective "Habiter le monde" .....	14
Focus sur : Événement Autodétermination - Habiter chez soi c'est quoi ? .....	15
Autodétermination Habitat & Handicap : la cartographie des acteurs à l'échelle de la Loire-Atlantique .....	17
<b>IV - Activités d'apprentissage et de formation Italie.....</b>	<b>18</b>
Focus sur : Le Modèle de Développement Humain - Processus de Production du Handicap (MDH - PPH) .....	20
Focus sur : Accès aux droits & Autodétermination - Conférence de Giampiero Griffo, membre du Conseil mondial de l'Office Mondial pour les Personnes Handicapées.....	21
Autodétermination Habitat & Handicap : la cartographie des acteurs de la Comunità Progetto Sud - partenaire Italie.....	25
<b>V - Activités d'apprentissage et de formation Belgique.....</b>	<b>26</b>
Focus sur le colloque Autodétermination et Habitat le 13 mai 2024.....	28
Autodétermination Habitat & Handicap : la cartographie des acteurs à l'échelle de la Belgique .....	36
<b>VI - Productions intellectuelles .....</b>	<b>37</b>
<b>VII - Réunion de bilan du projet .....</b>	<b>38</b>
Évaluer notre impact environnemental : Info et résultats .....	38
Grille récapitulative (anonymisée) et synthétique de l'ensemble des activités.....	40
Vision 360° sur l'habitat Italie, Belgique, France : données transnationales.....	41
Le chemin parcouru : Synthèse impression départ / fin du projet.....	43
La communication de notre projet : Plan d'essaimage .....	46
Perspectives du projet V.2.....	47
<b>Conclusion.....</b>	<b>48</b>

# I - Introduction

## Transmettre

Il est bien complexe de relater la vie d'un projet européen sur une année.

Soit on tente l'exhaustivité et cela devient un document qui frise les 100 pages... et personne ne le lit.

Soit on en fait une synthèse... et alors on se dit "ah ce n'est que ça !"

Nous avons choisi de vous raconter le projet Choix2Vie à travers les différentes réflexions et échanges qui ont abouti à des productions de ressources.

Qu'elles soient en lien avec de la méthodologie de projets, avec la thématique principale ou encore en lien avec des axes plus secondaires.

Ainsi, ce document donne à voir à travers notre travail de coopération et d'échange ce que nous avons produit collectivement. Le fruit de ce travail peut inspirer chacune et chacun à des niveaux différents et peut relier des centres d'intérêts très diversifiés.

## Contexte

Ce projet s'inscrit dans un programme européen Erasmus+ Éducation des adultes - Partenariat de coopération. Il s'est déroulé de septembre 2023 à septembre 2024 (avec une suite possible).

Le Collectif T'Cap est le chef de file du projet.

5 partenaires ont participé à ce projet :

- Comunità Progetto Sud (CPS) - Italie
- Villa Pilifs et SAPHA - Belgique (Bruxelles et Mons)
- Associations Marie Moreau et ADMR (membres du réseau T'Cap) - France

Nous avons postulé à ce projet pour aborder la

question de l'habitat en lien avec l'autodétermination, et inversement. Conscients des différences entre les politiques publiques de nos pays, nous souhaitons mieux les comprendre et découvrir, au sein de nos organisations respectives, les bonnes pratiques ainsi que les diverses problématiques rencontrées.

Ce premier projet, à petite échelle, a permis de :

- Réfléchir ensemble à l'articulation entre autodétermination et habitat à partir de nos réalités respectives.
- Prendre conscience des différentes approches sur la question du handicap, influencées par l'histoire et la culture de nos pays.
- Découvrir ou approfondir des concepts et des méthodologies afin d'établir une base solide sur les thématiques de l'autodétermination et de l'habitat.
- Nous projeter vers un projet de deux à trois ans pour créer des ressources reliant nos contextes locaux tout en ayant une portée transnationale.

## Objectifs

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Mieux comprendre le fonctionnement de nos structures dans leur environnement sociopolitique respectif.
- Découvrir comment, dans nos pratiques, nous envisageons la place des personnes en situation de handicap, en particulier l'autodétermination.
- Travailler en coopération pour produire ou rendre visibles des ressources transnationales sur les thématiques de l'autodétermination et de l'habitat.

- Construire et formaliser un réseau d'acteurs autour de ces deux thématiques.
- Réfléchir et organiser des moments de dissémination afin d'assurer la continuité du projet dans le futur.

## Visibilité & Valorisation

Pour les participants à ce projet et les partenaires extérieurs, nous avons travaillé une synthèse de ce projet afin de transmettre les différentes étapes et contenus de notre expérience.

## Contenu

Le projet Choix2vie comporte 4 grandes parties :

- La gestion du projet (chef de file "Collectif T'Cap")
- Les 2 réunions transnationales de démarrage et de bilan (programmation et gestion interne)
- Des voyages apprenants (temps d'apprentissage et de formation) - France - Italie - Belgique
- Des événements réalisés lors de ces voyages apprenants
- Des productions de ressources issues de nos voyages et d'un travail de l'équipe projet

Pour mieux rendre compte de notre projet, nous avons choisi de mettre en valeur les voyages apprenants - les événements liés et les ressources produites

## II - Préparation du projet

### **L'intelligence collective comme fil conducteur de notre projet de coopération : Synthèse d'éléments des méthodes de l'intelligence collective**

Ce document a pour objectif d'informer et de donner les tenants et aboutissants autour des éléments de l'intelligence collective (IC). Utilisant régulièrement ces outils dans la menée du projet C2V, il a semblé important de donner ces quelques éléments de contexte pour une meilleure appropriation par chacun des participants.

#### **Origines**

L'intelligence collective animale est un domaine d'étude scientifique qui connaît un grand développement à partir des années 1980, avec des entomologistes (fourmis - abeilles).

La recherche sur l'intelligence collective humaine qui se développe au début du XXI<sup>e</sup> siècle, s'inspire de ces études, et est popularisée par le best-seller *La Sagesse des foules* publié en 2004 par le journaliste américain James Surowiecki qui rappelle l'expérience emblématique, et largement ignorée jusque-là, de Francis Galton en 1906 sur l'estimation correcte du poids d'un bœuf dans une foire anglaise.

#### **Définition**

L'Intelligence Collective est un processus mobilisant la capacité d'un groupe à appréhender l'ensemble des dimensions d'un problème complexe dans le temps et dans l'espace, à se poser des questions et à chercher des réponses ensemble pour déboucher sur une décision. C'est une démarche itérative et apprenante.

Elle requiert un cadre, de la motivation, des compétences relationnelles et cognitives, et de l'action.

Elle est différente de la somme des intelligences individuelles.

Elle est l'intelligence des équipes au travail.

#### **Condition d'exercice de l'IC**

- Décentralisation du savoir et des pouvoirs
- Valorisation des personnes vues comme autonomes et créatrices de sens/d'innovation
- Petites entités où s'expérimente et se vit l'IC
- Émergence d'une nouvelle convivialité et de valeurs éthiques
- Interactivité constante entre les acteurs et leur environnement (systèmes ouverts)

#### **L'I.C. dans le projet C2V quel intérêt ?**

- Faciliter la coopération
- Dynamique de groupe
- Partage des valeurs / vers un objectif commun
- Parole vraie - Expression de chacun
- Méthode participative et originale
- Facilitation de la réflexion / créativité

Tableau des outils utilisés lors du projet C2V au regard des objectifs de notre projet :

Outils utilisés	Dynamique de groupe	Coopération	Aide décision	Évaluation
Inclusion	<b>X</b>	<b>X</b>		
Gestion par consentement GPC			<b>X</b>	
Restitutions		<b>X</b>		<b>X</b>
Partage de représentation	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Feed-Back	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Co-développement professionnel	<b>X</b>	<b>X</b>		
Brainstormings	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Réflexion Individuelle Préalable (RIP)		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Art du questionnement	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Trilogie Sens - Processus - Contenu		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
6 Chapeaux de Bono	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>

## **Arbitrage sur le début du travail concernant nos productions intellectuelles**

Décisions des productions de ressources :

- Modules de sensibilisation sur l'autodétermination/habitat : exemples
- Référentiel documentaire Théorie/ pratique : illustré par les expériences concrètes pour faire le lien avec des concepts, des études, des analyses, des éléments historiques...
- Audio/vidéo : essaimage des vidéos et/ou audio existants sur le site [change2regard](#).
- Notre site ressources à nous tous pour ce projet.
- Ces documents pourront être de deux types :
- Les existants : ceux que l'on connaît, que l'on apprécie, que l'on a découvert et qui nous semblent pertinents
- Ceux que nous pourrions éventuellement produire.

## III - Activités d'apprentissage et de formation France

**Collectif T'Cap - Association Marie Moreau, du 6 au 9 février 2024**

Ce journal de bord a été réalisé par Danielle Dave de l'ASBL ADITI WB partenaire associé de Villa Pilifs.

### Avant propos

Le projet européen Erasmus+ Éducation des adultes - Partenariats de coopération Choix2Vie Autodétermination habitat & handicap 2023 - 2024 est conduit par le Collectif T'Cap qui en est le chef de file avec comme partenaire associé et membre de son réseau l'association Marie Moreau. À leurs côtés travaillent également l'association Comunità Progetto Sud, partenaire italien et les ASBL Villa Pilifs et SAPHA de Belgique.

Dans le cadre des 1ères activités d'apprentissage et de formation nommées aussi "mobilité", les organisations françaises ont accueilli leurs partenaires à Nantes - Saint-Herblain ainsi qu'à Saint Nazaire.



*Photo des participants à la mobilisé en France*

## Programme de la semaine

### Activité d'apprentissage et de formation : accueil France



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



Dans le cadre du projet européen Choix2Vie (Autodétermination - Habitat - Handicap) coordonné par le Collectif T'Cap en lien avec nos partenaires Belges (Villa Pilifs SAPHA) et Italiens (Comunita Progetto Sud), voici le programme d'accueil du 6 au 10 février à Nantes Métropole et à St Nazaire. D'autres mobilités se dérouleront en avril et en mai 2024. Ce programme est réalisé via Erasmus+ partenariats stratégiques - Éducation des adultes.

Lundi 5 février	Mardi 6 février	Mercredi 7 février
<p><b>VOYAGE ALLER</b></p> <p>Soirée conviviale</p> <p>Lieu: A déterminer (Nantes)</p>	<p>9H30 - 10h30</p> <p><b>Accueil institutionnel:</b> petit déjeuner d'accueil officiel à la MDPH / Département et délégation Belgique et Italie</p> <p>10H30 - 12H15</p> <p><b>Interconnaissance &amp; info:</b> Mise en lien - Info programme semaine</p> <p>Lieu: MDPH Salle Estuaire</p> <p>12H15 - 13H30</p> <p><b>Repas</b></p> <p>13H30 - 17H</p> <p><b>Structures et projets autour de l'habitat.</b> Parcours découvertes et échanges Modalités d'habiter – Parcours d'habitants – Vie sociale partagée</p> <p>Lieu: A finaliser</p> <p>18H</p> <p><b>Réception d'accueil</b></p> <p>Lieu: Salle des mariages de la mairie centrale Saint-Herblain</p>	<p>9H30 - 12h30</p> <p><b>Atelier Autodétermination / Environnement / Géographie sociale...</b> Partenariat Université de Nantes Christine Lamberts - Réflexion et échange autour du travail du laboratoire de communauté de recherche et de pratique.</p> <p>Lieu: MDPH Salle Estuaire</p> <p>12H30 - 15H</p> <p><b>Repas et voyage vers St Nazaire</b></p> <p>15H - 17H30</p> <p><b>Interconnaissance Association Marie Moreau</b> Présentation de la structure - visite lieu - Présentation du guide sur l'autodétermination</p> <p>Lieu: Association Marie-Moreau</p>

### Activité d'apprentissage et de formation : accueil France



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



Jeudi 8 février	Vendredi 9 février	Samedi 10 février
<p>9H15 - 10h15</p> <p><b>Design social et habitat inclusif:</b> Présentation de la démarche de design social, dispositif "Chez moi" par Paul Juin (designer), Muriel Farinet (Assistante sociale) et Julie Durand (éducatrice spécialisée)</p> <p>Lieu: Association Marie Moreau</p> <p>12H30 - 14H</p> <p><b>Repas</b></p> <p>14H - 17H</p> <p><b>La question des parcours:</b> Autour de la facilitation de parcours</p> <p>Lieu: Association Marie Moreau Maison Jardin</p> <p><b>HAPI'Coop:</b> Visite et paroles d'habitants - Habitat inclusif "Soleil Breton"</p> <p>Lieu: 7 rue Alfred Nobel</p>	<p>9H - 9H30</p> <p><b>Temps d'évaluation</b></p> <p>10H00 - 11H30</p> <p><b>Visite:</b> Projet "L'envolée" Ass. Chrysalide</p> <p>Lieu: Chrysalide</p> <p>12H30 - 14H</p> <p><b>Repas</b></p> <p>14H - 18H</p> <p><b>Événement / Ateliers autodétermination - habitat - handicap avec Marie Moeau</b> Intervention de Julia Boivin Ateliers au choix :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1/ Une expérience de transformation fondée sur le pouvoir d'agir et une visée inclusive</li> <li>2/ La place des personnes en situation de handicap : questionner sa pratique</li> <li>3/ Atelier co-développement thématique autodétermination et habitat à partir d'une problématique d'un participant</li> </ol> <p>Synthèse de Julia Boivin</p> <p>Clôture spectacle «Et moi?» de la Cie Cercle Karré</p> <p>Lieu: Agora 1901</p>	<p><b>VOYAGE RETOUR</b></p>

# Focus sur : La géographie sociale, un outil d'observation, d'analyse pour une meilleure objectivation

## Intervention de Mmes Lamberts et Ecault-Bellec :

Nous interviendrons à deux voix, Aurore Ecault-Bellec mène une thèse sur les choix résidentiels des travailleurs en situation de handicap. Nous l'incluons dans notre propos car nous nous référerons à quelques résultats de son enquête.

### Voici les éléments :

- Christine Lamberts, Géographe, CNRS - et présidente de l'APAJH 44
- Béatrice Chaudet, Géographe, Nantes Université
- Aurore Ecault-Bellec, Géographe, Nantes Université

**Titre :** La recherche partenariale en géographie sociale : les modes d'habiter des personnes en situation de handicap, entre choix et inégalités socio-spatiales.

Au cours de cette intervention, nous proposons de porter le regard de chercheuses en géographie sur les modes d'habiter des personnes en situation de handicap. Nous visiterons trois approches présentes dans nos travaux.

Une géographie du choix, modes d'habiter des personnes en situation de handicap, à l'intersection des choix individuels et des inégalités socio-spatiales.

Un angle un peu différent de la géographie qu'on voit à l'école. Nous utilisons tous les principes de la géographie lors de nos déplacements, dans l'utilisation des infrastructures. Quand nous habitons une région, certains critères rentrent en compte (habiter en ville, à la campagne, proche de gare ..) et génèrent des choix (proximité de

sa famille, lieu de travail, soins de santé, etc).

Les questions d'accessibilité ne concernent pas uniquement le handicap moteur, mais concernent tous les types de handicaps en fonction des besoins spécifiques de chacun.

Présentation d'un petit panorama des approches des chercheurs présents aujourd'hui.

1. Un regard sur le choix sous l'angle de la répartition des habitats possibles, où nous éclairerons l'offre sur un territoire.
2. L'environnement résidentiel des personnes et de leurs habitats, en abordant l'accessibilité et les effets de proximité pour habiter sur un territoire. Est-ce qu'autour de mon lieu d'habitation l'environnement est accessible?
3. La participation et la parole de personnes sur leur expérience d'habitat, avec le recours à un éventail de démarches participatives.

Leur pratique et la façon dont elles vivent leur quotidien. Vivre en foyer, ou seul ou en famille c'est une expérience d'habiter.

Les deux chercheuses travaillent dans un laboratoire à l'Université de Nantes "Espace et société".

Depuis 2018, une équipe travaille sur les modes d'habiter des personnes en situation de handicap ou en lien avec le vieillissement.

En 2019, un diagnostic intitulé 'Penser et produire de l'habitat inclusif' a été réalisé.

Ce projet associe recherches académiques et expériences de nos partenaires.

Dans les partenaires: géographes, psychologues de l'environnement, sociologues, gestionnaires d'organisation de l'ESS...

Au début, il s'agit d'une démarche innovante, qui permet plus facilement de mobiliser des financements. Avec le temps, il devient nécessaire de se conformer à des normes pour assurer la pérennité. Des ateliers sont organisés pour réfléchir à la valeur sociale de l'habitat pour les personnes en situation de handicap.

Un travail a été réalisé sur le processus de participation, comme celui mené par Marie Moreau en collaboration avec un designer d'espace

Nous disposons désormais d'un cahier de recherche regroupant de nombreuses ressources issues du travail réalisé avec une trentaine de partenaires en France et en Belgique (Mons).

Le comité mixte de recherche travaillera pendant un an avec les habitants.

Dans un deuxième temps, le travail impliquera les habitants et les partenaires.

La troisième phase sera consacrée à l'analyse des modes de participation et à leur évaluation.»

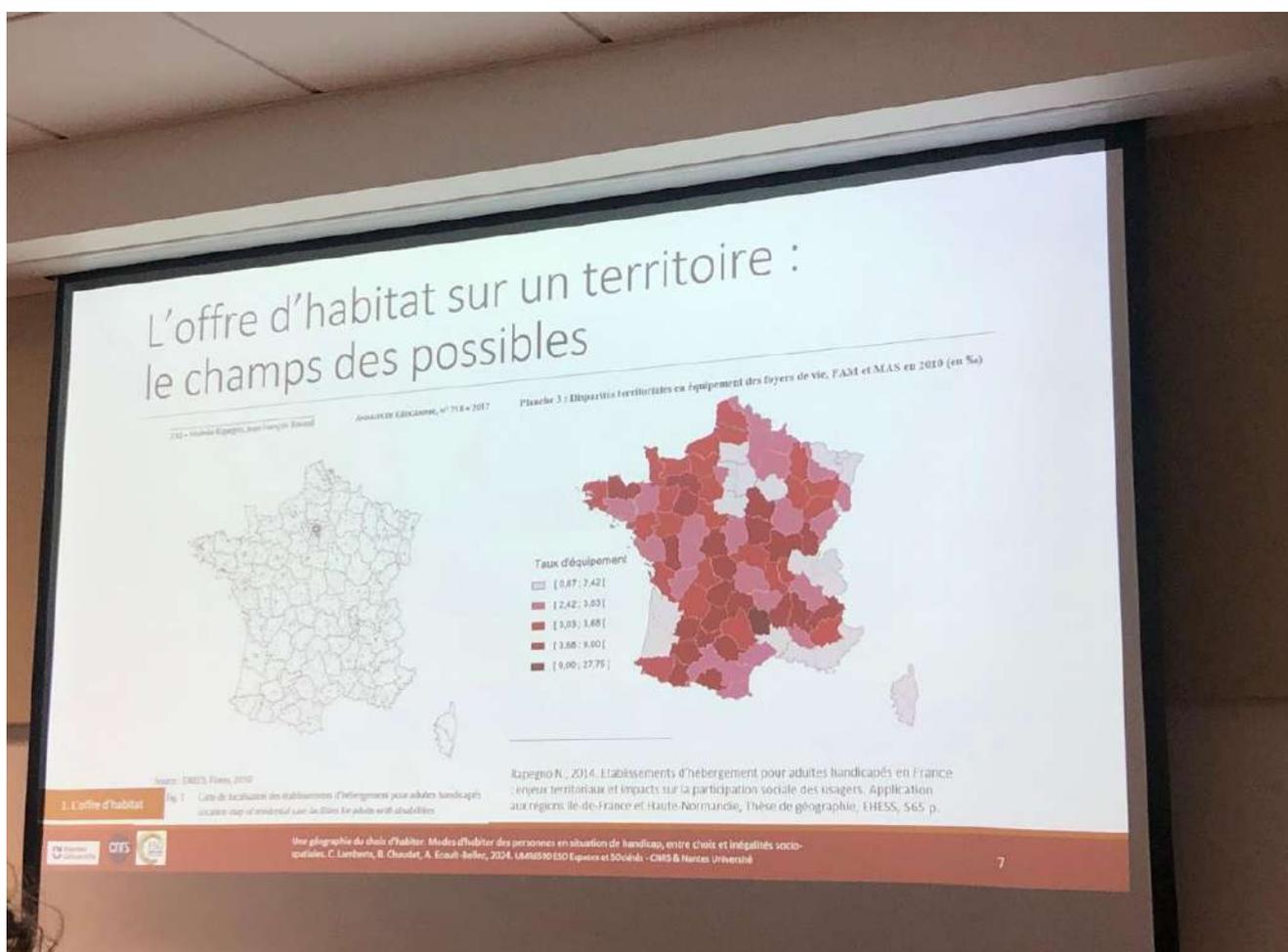
«L'objectif est que chacun puisse développer des compétences et des ressources pour améliorer

sa qualité de vie sur son territoire.

Il est difficile d'exercer sa citoyenneté sans accompagnement ni possibilité de se déplacer sur son territoire.

Pendant la pandémie de Covid-19, nous avons tous expérimenté la privation de déplacements. Cette situation reflète ce que vivent fréquemment les personnes en situation de handicap.

L'offre d'habitat sur un territoire : le champ des possibles.



Extrait du diaporama de la présentation de Mmes Lamberts et Escault-Bellec

La France, avec son histoire jacobine, est marquée par une forte centralisation, contrairement, peut-être, à l'Italie.

La décision que les ARS prennent en charge la gestion de l'habitat semble illogique, car cette compétence relève habituellement des départements.

Contrairement à l'Italie dans les années 1970, la France n'a pas procédé à une fermeture massive des établissements

Le contexte évolue depuis quelques années avec une orientation vers le milieu ordinaire.

En France, le nombre de places en établissement et dans les habitats avec accompagnement à domicile a augmenté de plus de 5 % entre 2014 et 2021.

Le taux d'équipement reste plus élevé dans les établissements que dans les habitats individuels

Remarque de Danielle : Les Français résidant en établissement en Belgique ont-ils été pris en compte ?

Réponse : Non, notre analyse s'est basée sur les structures existantes en France. Cependant, il est vrai que certaines familles, notamment celles ayant des membres avec des troubles du spectre autistique, se tournent vers des établissements en Belgique.

D'après le graphique intitulé 'Ratio', la couleur blanche indique un équilibre.

Dans les territoires ruraux, où la densité de population est plus faible, la couleur violette sur le graphique indique une forte concentration d'établissements. Les accompagnements s'y déroulent principalement au sein des structures, ce qui limite les options d'hébergement à domicile. Les établissements, en raison de leur présence historique, jouent également un rôle dans la création d'emplois locaux.

Exemple : L'étape : les différents services qu'ils proposent. Le Sahic, l'habitat regroupé et le SAVS.

Le développement des établissements et des services en France met en lumière un manque de planification stratégique L'offre d'habitat sur un territoire : accompagner une politique publique.

Ce n'est pas si simple pour tous les PSH de faire ce changement vers l'habitat inclusif.

Voir graphique: Sur le département 44, bien-sûr il y a une concentration car il y a également plus d'habitants.

Environnement résidentiel.

Le cadre théorique et conceptuel des recherches applique le MDH-PPH.

Mais également des méthodes complémentaires : l'observation, levés de terrain, entretiens d'acteurs et de personnes concernées, etc

Ex: travail sur le quartier Saint-Anne. Dans un internat pour étudiants; espace pas occupé en journée et week-end. Possibilité de récupérer cet espace de lieu commun sur ces temps vides pour des temps conviviaux des PSH qui habitent dans un rayon d'1km (comme à Sahic).

Voir slide 13 (observations - entretiens - questionnaires).

Résultat : une réflexion a été menée sur la mobilité piétonne, visant à faciliter l'accès à des lieux clés du quartier, comme les supermarchés, les parcs, etc

Carenne = ex sur "saisir la parole des personnes" via des prises de photos.

Exemple : Questionnaires (229) dirigés vers des travailleurs PSH.(slide 19)

Questionnaire ré-adapté au fur et à mesure = surplus d'information recueilli

Rupture qui s'opère à partir de 50km

Compter sur quelqu'un c'est aussi via un rapport téléphonique, ou via la symbolique des liens de famille (frère/soeur).

Ça a révélé l'importance de l'entourage, mais également des aménités (commerces, médecins, activités, sorties etc) dans le choix de l'habitat.

La proximité du travail est également importante pour 70% des personnes.

L'enquête a interrogé la question du choix. De manière générale, une majorité des participants déclarent prendre des décisions sous la contrainte d'une tierce personne ou en fonction de l'offre disponible.

Néanmoins, il existe des dispositifs d'accompagnement pour faciliter la prise de décision, bien qu'ils restent peu nombreux

Question : Avez-vous également évalué la satisfaction ? Bien que la satisfaction n'ait pas été explicitement interrogée, nous avons tout de même recueilli un certain état de satisfaction.

Les choix sont souvent contraints par les professionnels accompagnants, les mandataires ou l'entourage.

## Conclusion

La géographie est ici mobilisée en tant que science sociale, mettant en avant la dimension spatiale pour mieux comprendre et éclairer les choix résidentiels

Les inégalités socio-spatiales sont influencées par des différences de capital culturel, financier, et autres ressources personnelles.

## Questions:

Question : De quelle manière les responsables politiques des territoires sollicitent-ils vos recherches ?

Oui, ils nous sollicitent régulièrement. Cependant, la recherche demande du temps, ce qui peut parfois être en décalage avec la contrainte temporelle des mandats politiques. Malgré cela, il est essentiel de collaborer étroitement. À titre d'exemple, Aurore a parcouru près de 6000 km dans le cadre de son enquête, réalisée sur une année.

Nos interventions sont gratuites, car nous sommes fonctionnaires.

Question : Avez-vous élargi votre échantillon pour inclure des personnes ayant des difficultés de communication ?

Ce choix a été établi dès le départ. La facilité de contact étant un critère important, nous avons principalement inclus des personnes rattachées à une structure

Après, le degré de compréhension et l'élocution varie d'une personne à une autre.

Jade : D'après les résultats de votre étude, estimez-vous que les critères présentés sont pris en compte dans la conception des nouveaux 'habitats inclusifs' ?

Les critères liés à l'environnement jouent un rôle central dans ces projets.

Des collègues travaillent sur la question de l'accès aux soins pour les migrants; elles ont développé un réseau pour travailler sur cette question.

En matière d'habitat inclusif, l'accessibilité est une priorité, mais la question des ressources que les personnes peuvent consacrer à leur logement, souvent limitées, reste cruciale. Actuellement, le logement représente environ 30 % des revenus, alors qu'il n'en représentait que 10 % dans les décennies passées.

Malgré les aides personnalisées au logement (APL), les restes à charge pour les ménages demeurent élevés.

Des arbitrages politiques rentrent en compte. D'un côté le département a fermé des foyers logements, est-ce qu'ils ne peuvent pas être convertis en habitat inclusif.

La citoyenneté implique la possibilité de choisir ses intervenants. Le droit au choix doit être garant

## Focus sur : Design social et accès au logement - Étude prospective "Habiter le monde"

Cette ressource est issue d'un travail mené dans le cadre de l'association Marie Moreau, destiné à un public de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans présentant une déficience intellectuelle. Ils ont été accompagnés dans ce processus par le designer Paul Juin.

### Constat initial :

Le public adulte concerné fait face à des problématiques de solitude et de manque de relations sociales avec d'autres groupes.

### Objectifs d'accompagnement vers le choix du logement :

- Permettre à l'usager de faire ses propres choix.
- Proposer des accompagnements individualisés adaptés au parcours résidentiel.
- Éviter de transposer les savoirs et attentes des professionnels sur les bénéficiaires.
- Promouvoir la pair-aidance comme outil d'autonomie.
- Outiller les personnes accompagnées afin qu'elles puissent décider de leur lieu de vie en toute autonomie.

### Le rôle du design social

Le design social est une approche centrée sur la résolution des problématiques sociales. Elle place les besoins des utilisateurs et des communautés au cœur de la conception. Cette méthode favorise la participation active des bénéficiaires, stimule l'innovation et cherche à proposer des solutions inclusives et durables, visant à améliorer le bien-être collectif.

Plus d'information sur le site [Change2Regard.eu](http://Change2Regard.eu)



# Focus sur : Événement Autodétermination - Habiter chez soi c'est quoi ?

## Prise de notes sur l'intervention de Julia Boivin, sociologue et chercheuse

Dominique Le Berre : mot d'introduction et François Bonhommé Mot de remerciement et présentation des ateliers de après-midi.

**Ombeline Accarion** – vice-présidente handicap autonomie Département de Loire-Atlantique

Merci à T'Cap de porter ce projet européen. Le Département s'est engagé l'année dernière à ouvrir 10% de logements inclusif en plus. Ce sont des petits projets, en proximité dans le centre-ville, mais pas tous à Nantes. Privilégier également la proximité des commerces ; tout type de projet, projet diffus, habitat regroupé, etc, chacun peut choisir où et comment il veut habiter. Toutes ces personnes concourent à libérer de la place dans les établissements du secteur médico-social. Ainsi, le Département s'inscrit dans une stratégie de parcours.

**Julia Boivin** – Sociologue, consultante et conférencière spécialisée en autodétermination et pair-aidance :

Julia Boivin travaille à la formation des professionnels, des personnes accompagnées et des aidants. Elle coordonne des projets visant à former des résidents de structures médico-sociales pour qu'ils partagent leur expérience auprès des professionnels.

### Réflexions clés sur « Habiter chez soi »

#### Définir le « chez-soi » :

Pour habiter chez soi, il est essentiel d'accompagner les personnes à découvrir qui elles sont et à prendre leurs propres décisions. Cependant, les représentations de ce qu'est un « chez-soi » varient selon les individus et les professionnels, ce qui peut compliquer l'accompagnement.

Exigences disproportionnées pour les PSH :



Julia Boivin intervenant dans l'événement «Habiter chez soi, c'est quoi?»

Souvent, les personnes en situation de handicap (PSH) doivent répondre à des normes plus strictes que le reste de la population, par exemple sur l'entretien du logement ou la gestion des tâches domestiques. Ces attentes peuvent limiter leur sentiment de compétence et d'autonomie.

#### Paradoxes en institution :

Une chambre en établissement peut-elle vraiment être un « chez-soi » ? Les règles institutionnelles (absence de clés, intrusion des professionnels) maintiennent les résidents dans un paradoxe : on leur demande de gérer leur vie, mais sans leur offrir les conditions d'une véritable autonomie.

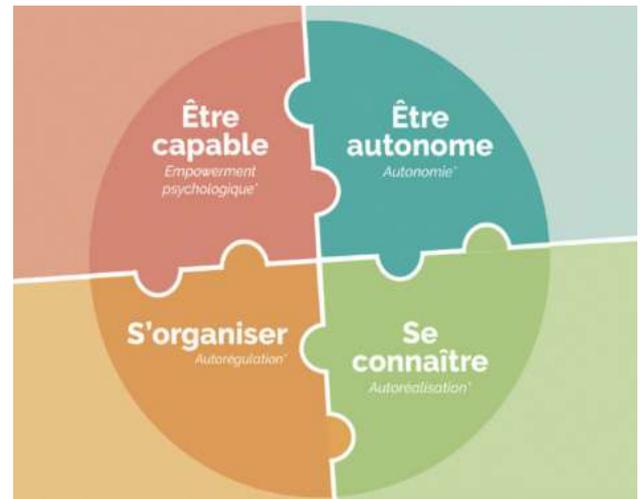
#### L'auto-détermination :

Elle ne se limite pas à la capacité de choisir, mais repose sur quatre dimensions :

- Se sentir capable (compétence perçue).
- Se connaître (auto-réalisation).
- Être autonome (capacité à agir seul).
- S'organiser (auto-régulation).

### Exemples concrets et enseignements

- Gérer son énergie : Certaines tâches quotidiennes peuvent être trop énergivores pour les PSH. L'accompagnement doit aider ces personnes à prioriser et à allouer leur énergie en fonction de leurs besoins et de leurs préférences.
- Droit à l'erreur : Les professionnels doivent permettre aux PSH d'expérimenter et même d'échouer, sans jugement. Cela renforce leur capacité à prendre des décisions éclairées.
- Expérimenter avant de choisir : Des initiatives, comme la simulation de vie autonome, sont indispensables pour préparer les PSH à vivre en logement indépendant. Ces expériences doivent être suffisamment longues pour être efficaces.



### Questions ouvertes

Préparation à l'autonomie : Comment préparer les jeunes adultes à décider pour eux-mêmes après des années d'accompagnement structuré ?

Accompagnement non-normatif : Comment éviter de projeter nos propres normes sur les PSH tout en les guidant vers une autonomie réelle ?

Créer des passerelles : Quelles solutions intermédiaires peuvent être mises en place entre la vie en institution et le logement autonome ?

# Autodétermination Habitat & Handicap : la cartographie des acteurs à l'échelle de la Loire-Atlantique

Dans le cadre du projet Choix2Vie Autodétermination & Habitat, nous avons réalisé un travail transnational d'identification des acteurs selon 4 items :

- Les structures autour de l'habitat
- Les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants
- Les associations autour de la question de l'autoreprésentation
- Les politiques et les institutionnels

Outre l'identification des parties prenantes, ces documents ont favorisé le développement de liens plus étroits avec celles-ci, allant même jusqu'à établir des partenariats pendant la durée du projet ou après sa conclusion.

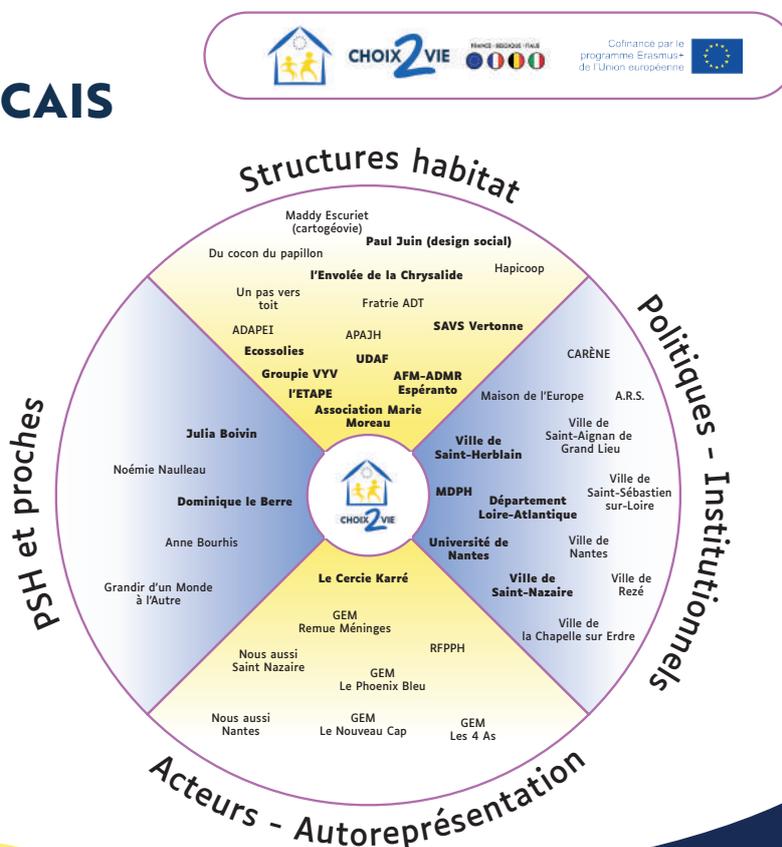
En collaboration avec ces structures et acteurs variés, nous avons également connecté une base de données dédiée. Celle-ci a permis de transmettre efficacement les informations aux étapes clés du projet, tout en assurant une continuité et un suivi pour les actions futures liées à ce projet.

## CARTOGRAPHIE DU RESEAU FRANCAIS

Cette cartographie représente le réseau présent en France autour du projet européen Choix2Vie : Habitat et Autodétermination

Plus les acteurs du réseau sont proches du centre, plus ils sont proches du projet.

Les **acteurs en gras** ont été rencontrés ou mobilisés lors de la mobilité en France du 05/02/2024 au 10/02/2024.



## IV - Activités d'apprentissage et de formation Italie

**Comunità Progetto Sud, du 9 au 12 avril 2024**

### Avant propos

Le projet européen Erasmus+ Éducation des adultes - Partenariats de coopération Choix2Vie Autodétermination habitat & handicap 2023 - 2024 est conduit par le Collectif T'Cap qui en est le chef de file avec comme partenaire associé et membre de son réseau l'association Marie Moreau. À leurs côtés travaillent également l'association Comunità Progetto Sud partenaire italien et les ASBL Villa Pilifs et SAPHA de Belgique.

Dans le cadre de la 2ème activité d'apprentissage et de formation nommée aussi "mobilité", l'organisation italienne Comunità Progetto Sud a accueilli leurs partenaires à Lamezia terme.

Ce journal de bord a été réalisé par un travail coopératif de Catalina Batauda - Vincent Picquet - Anne Ricker - Michele Moro - Emmanuelle Duseigneur - Julie Debrassine - Mariine Gallée - François Bonhomé - Olivier Raballand.



Photo des participants à la mobilisé en Italie

# Programme de la semaine

## ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE ET DE FORMATION : ACCUEIL ITALIE



CHOIX 2 VIE



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



Dans le cadre du projet européen Choix2Vie (Autodétermination - Habitat - Handicap) coordonné par le Collectif T'Cap, en partenariat avec les organisations Villa Pilifs et SAPHA (Belgique) et Comunita Progetto Sud (Italie).

Voici le programme d'accueil du 8 au 13 avril à Lamezia Terme, réalisé via Erasmus+ partenariats stratégiques - Éducation des adultes.

### LUNDI 8 AVRIL

#### Voyage aller

Arrivée des partenaires (BE 15h40 - FR 20h15)

### MARDI 9 AVRIL

- 9H00 **Accueil**  
Moment d'interconnaissance  
*Lieu : Sala Sintonia - Via Reillo 5*
- 10:00 **Bienvenue institutionnel**  
Accueil Institutionnel (Directrice CPS M.Galati) + histoire et luttes pour l'autodétermination des PSH  
*Lieu : Sala Sintonia - Via Reillo 5*
- 11:30 **Le protagonisme des personnes en situation de handicap en Calabre**  
Bureau d'information et soutien à l'autodétermination des PSH, le rôle des PHS dans la ville de Lamezia Terme- une cohabitation des PHS dans une propriété confisqué à la mafia par le Président CPS Giacomo Panizza  
*Lieu : Bureau d'Information - Via dei Bizantini 95*
- 13:00 **Repas**
- 14:30 **Le processus pour parvenir à l'autonomie en matière de logement**  
Quel genre d'autonomies il faut développer et comment les jeunes impliqués sont venus à participer à ce projet - le soutien aux jeunes et aux familles pour encourager l'autonomie à l'habitat  
*Lieu : Sala Sintonia - Via Reillo 5*
- 16:30 **L'expérience du "Dopo di Noi" - Visite et rencontre avec les habitants**  
La création, l'organisation, l'autonomie des habitants (Elvira Benincasa - Coordinatrice Dopo di Noi)  
*Lieu : Sala Sintonia - Via Reillo 5; Dopo di Noi - via dei Bizantini 95*
- 20:00 **Soirée conviviale**  
*Lieu : Trattoria Tutti 'cca - via Lissania 20*

### MERCREDI 10 AVRIL

- 9H00 **Rencontre Institutionnelle avec le maire de la ville de Lamezia Terme**  
Accueil et engagement de l'autorité publique locale par rapport l'autonomie des PSH  
*Lieu : Via del Progresso 472*
- 10:15 **La vie en autonomie en Italie**  
Discussion autour des difficultés et des objectifs rejoins par rapport à l'autodétermination et à l'habitat.  
Loris Ferro: la volonté d'une future vie indépendante; Nunzia Coppedè: les projets personnalisés de vie indépendante dans les politiques publiques; Mimmo Rocca: personne qui vie en autonomie mais qui doit faire face à une multitude de difficultés (surtout économique).  
*Lieu : Via del Progresso 472*
- 13:00 **Repas**
- 14:30 **L'inclusion des enfants/jeunes en situation de handicap dans l'école publique**  
Echange autour de l'éducation des enfants/jeunes en situation de handicap - Anna Primavera ( Directrice d'école); Chiara Carnovale (Coordinatrice du Centre Psico-éducatif pour l'autisme)  
*Lieu : Via del Progresso 472*
- 16:00 **Travail interne sur les produits du projet**  
Division en trois groupes de travail et restitution  
*Lieu : Via del Progresso 472*
- 18:00 **Evaluation**
- 18:30 **Soirée libre**

## ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE ET DE FORMATION : ACCUEIL ITALIE



CHOIX 2 VIE



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



### JEUDI 11 AVRIL

- 9H00 **Moment d'interconnaissance**  
*Lieu : Via del Progresso 472*
- 10:00 **L'Intelligence Artificielle et l'autonomie des PSH**  
Rencontre avec l'Université Magan Graecia, Prof. Guzzi (maire aussi du village Miglierina); ETOS-LAB - Salvatore Fregola, Cooperative Ciarapani - Gaetano Nicotera  
*Lieu : Via del Progresso 472*
- 12:15 **Repas**
- 13:45 **L'altra Casa**  
L'autodétermination des personnes en situation de handicap grave et très grave  
*Lieu : Sala Sintonia - Via Reillo 5*
- 15:00 **Événement : Une réflexion commune sur les droits des personnes en situation de handicap**  
Introduction par Marina Galati - conférence de Giampiero Griffo - l'un des membres du Conseil mondial de l'OMPH (Organisation internationale des personnes handicapées) - activités de réflexion commune  
*Lieu : Chiostro di San Domenico - Piazzetta San Domenico*
- 19:00 **Buffet au White Rabbit**

### VENDREDI 12 AVRIL

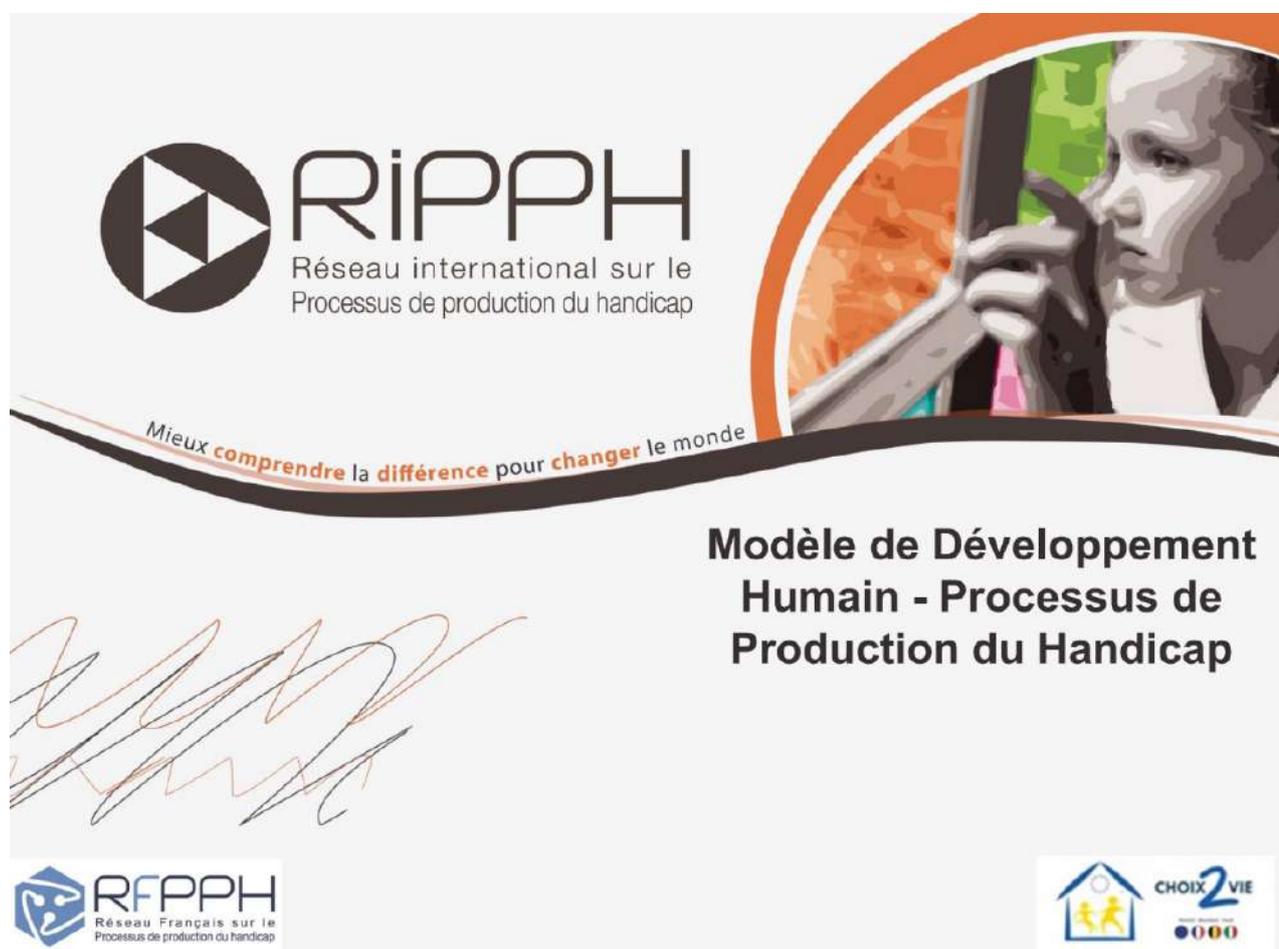
- 9H00 **Accueil**
- 9:30 **L'accessibilité universelle**  
Université Mediterranea - Francesco Bagnato e Antonella Sarlo  
*Lieu : Via del Progresso 472*
- 11:30 **Déplacement vers Campora et repas**
- 14:30 **Expérience de vie en autonomie**  
Expérience de Campora et Annamaria Bianchi et le rôle de "l'administrateur d'assistance"  
*Lieu : Hotel Marechiaro- Corso Europa 62 (Campora San Giovanni)*
- 16:30 **Evaluation finale**
- 18:00 **Soirée conviviale**  
*Lieu : Chapo' - Piazza Ardito Pietro 12*

### SAMEDI 13 AVRIL

#### Voyage retour

## Focus sur : Le Modèle de Développement Humain - Processus de Production du Handicap (MDH - PPH)

En lien avec notre partenaire d'un projet européen précédent (le RIPPH), François Bonhommé de l'association Marie Moreau a donné une courte formation à l'ensemble des partenaires du projet pour les initier au MDH - PPH)



Retrouvez l'ensemble de cette intervention sur la page du site [Change2Regard MDH - PPH](#)

# Focus sur : Accès aux droits & Autodétermination

## - Conférence de Giampiero Griffo, membre du Conseil mondial de l'Office Mondial pour les Personnes Handicapées

Changement de définition / changement de paradigme très important : vision sociale du handicap (et non médicale)

En Italie : 150 000 personnes en établissement. 1977 désinstitutionnalisation - 305 000 élèves en situation de handicap dans les établissements. Les parents sont pour ok pour ce système.

France hérité : 500 000 personnes en établissement - France : l'éducation à l'école inclusive est plus compliquée -

Convention des Nations Unies et autodétermination : la convention permet de donner le choix pour la PSH de s'autodéterminer.

- Conditions
- Autonomie
- Possibilité de s'autodéterminer
- Indépendance
- Interdépendance (relation entre les autres)

France : logique d'accompagnement (PMR)

Il pense qu'il faut peut-être mettre à jour la traduction de la convention.

La convention des Nations Unies introduit au point 26 deux concepts très importants. Idée qu'une personne dépend seulement de son corps, des attributs de son corps. Changement culturel, de voir la personne au-delà de son corps.

Autre point = que les personnes ne doivent pas vivre ségrégués, elles doivent faire partie de la société, avoir accès aux services proposés par l'état.

Dans les dernières années, la législation en vigueur t dans l'UE a favorisé des changements

positifs dans la loi dans différents pays.

En Italie, les institutions pour les personnes en situation de handicap (PSH) ne constituent pas une finalité en elles-mêmes. À la place, des projets personnalisés sont mis en œuvre, conçus en collaboration avec les personnes concernées, afin de répondre au mieux à leurs besoins et aspirations.

a France a hérité d'une tradition forte d'institutionnalisation pour les personnes en situation de handicap (PSH). Une différence majeure réside cependant dans l'approche éducative : aujourd'hui, 350 000 élèves en situation de handicap sont intégrés dans le système scolaire français. Malgré les avancées portées par la loi de 2005, cette inclusion reste complexe et engendre des effets variés.

La vision de la vie autonome a également évolué. Jusqu'en 1977, les familles se sentaient souvent exclues du processus décisionnel. Aujourd'hui, la situation a radicalement changé, bien qu'elle demeure marquée par des tensions.

En France, le paysage est encore dominé par un grand nombre d'instituts spécialisés, un système parfois contradictoire. Une réalité similaire est observée en Belgique. En France, les associations de parents jouent un rôle majeur en tant que gestionnaires de services pour les PSH, un modèle qui s'est exporté, notamment dans des anciennes colonies comme la Tunisie. Toutefois, ce modèle peut engendrer des conflits d'intérêts, en raison de l'implication directe des parents dans la gestion.

CRITERES :		FRANCE	ITALIE
ENFANTS SCOLARISÉS		500 000	316 000
NOMBRE D'ENCADRANTS		159 700	272 000
DONT :	ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS	27 700	207 000
	ENCADRANTS SANS FORMATION SPÉCIFIQUE	132 000	65 000

### Autodétermination

Idee que les personnes puissent choisir leur voie, leur vie. Ils peuvent construire leur propre forme d'autonomie. L'idée qu'ils puissent être en mesure de faire ces choix avec des facilitations mises en place. Création de système de service pour pouvoir garantir la mobilité des psh (accès transport) ; mais bcp de contradictions entre pays à ce sujet. Ex de Paris métro pas accessible malgré la loi.

Comment les psh peuvent s'auto-déterminer ? En France, c'est assez diffus, elles vivent en institut.

En Italie, grâce à l'inclusion scolaire, des personnes trisomiques ont été diplômées.

4 principes importants :

- Autonomie
- Autodétermination
- Indépendance
- Interdépendance

Ces personnes peuvent augmenter leur autonomie. Italie – programme personnalisé et participatif (la psh elle participe). Ex Dopo di noi (comment construire sa propre autonomie).

Est-ce que c'est encore pertinent de parler de cette convention des droits des psh ?

Oui, ça l'est encore. Discussion aux USA sur quel type de convention : Une convention basée sur des droits économiques, culturels ... ou convention basée sur les droits humains.

Ce n'est plus une question de ressources. Peu importe le pays, les moyens donnés, les psh n'ont pas les mêmes droits finalement. Le point de vue des droits humains est un changement, car plus général.

A l'époque de la ratification, 60% des élèves étaient dans des instituts ou des classes spéciales. 15, 20 ans après, nous sommes 40%.

En France, on parle d'accompagnement, une approche qui sous-entend un jugement préalable. Cela implique qu'une personne estime que je suis dans le besoin ou que je devrais être accompagné. Cette notion porte en elle une certaine évaluation extérieure de mes capacités ou de mes besoins, plutôt qu'une reconnaissance immédiate de mon autonomie et de ma capacité à agir par moi-même.

Question : À quel moment les politiques publiques répondent-elles aux engagements prévus par cette convention ?

Un ministre propose une modification ou une réforme de la loi, prévue pour être applicable dès l'année prochaine. Cette réforme s'articule autour de la relation entre les personnes et les barrières qu'elles rencontrent au quotidien. Un ensemble de ressources devrait également être mis à disposition pour soutenir cette initiative. Un autre élément important concerne la responsabilité des fonctionnaires qui interagissent directement avec les personnes concernées : leur rôle dans la mise en œuvre de ces changements sera pris en compte.

Idée de modifier en partie la législation. Dans la commission italienne ne seront plus 11, mais 5... ? Le rapporteur qui mène la commission, sera nommé par le ministre, et de fait il sera « sous l'emprise » du politique.

Tendance vers une augmentation de la participation sociale ?

Dans les années 1970, les relations avec les politiques étaient souvent marquées par des confrontations conflictuelles. Aujourd'hui, ces échanges ont évolué vers une approche plus collaborative. La « confrontation » s'est transformée en un dialogue constructif, favorisant un travail en commun entre les acteurs concernés et les responsables politiques.

L'UE respecte l'application de la convention. Mais témoignage que par exemple les sièges des partis politiques sont dans leur majorité inaccessibles. Néanmoins, dans les derniers 40 ans on voit tout de même des avancements dans le domaine d'application de la convention.

Moment des ateliers des 3 groupes de travail.

2 éléments de discussion.

- Quelles sont les actions que nous faisons aujourd'hui et qui suivent la ligne de la convention ?

- Que mettre en place, sur quoi travailler pour le futur ?

### **Groupe jaune : Réponses actuelles et perspectives futures par rapport à la convention**

Aujourd'hui :

- Des projets européens sont en place.
- Les transports sont de plus en plus adaptés.
- Le numérique offre des supports de plus en plus variés.

### **Différences :**

Il existe des différences notables entre les territoires, notamment entre le nord et le sud de l'Italie, où le sud de l'Italie peut être comparé au nord de la France. Le travail principal se situe dans les domaines de l'école et de l'emploi pour tous. Dans le monde du travail, l'exigence de performance est élevée, mais les ajustements pour rendre ce monde plus inclusif sont encore très limités.

L'argent est disponible, mais ce sont surtout les administrations locales qui, manquant de

connaissances sur les besoins spécifiques du territoire, n'ont pas toujours la volonté d'améliorer la situation. Il est important de mettre en avant les changements réalisés sur le terrain pour sensibiliser les politiques et les inciter à les appliquer à une échelle plus large.

### **Futur :**

- Informer les personnes de leurs droits et les impliquer activement dans la lutte : En France, l'advocacy commence à émerger, mais les intérêts et objectifs des associations et des personnes en situation de handicap (PSH) peuvent diverger, notamment concernant la gestion des ressources et du patrimoine des associations.
- En Italie, l'objectif est d'offrir à chacun la possibilité de s'exprimer, et les professionnels doivent accepter cette expression, même s'ils ne partagent pas toujours le même avis.
- Il existe de nombreuses associations de parents en Italie, mais il est crucial de ne pas se limiter aux droits, mais aussi de souligner les devoirs des individus. Parfois, une fois les droits acquis, certaines personnes se retirent de la société et n'aident plus les autres à accéder à leurs droits.

### **Différences France-Italie :**

La gestion des droits des personnes en situation de handicap (PSH) varie beaucoup. En Belgique, par exemple, les demandes de droits peuvent être portées individuellement ou collectivement, et la solidarité entre les PSH est un moteur important pour faire valoir les droits communs.

### **Solutions futures :**

- Il pourrait être utile de créer un système européen pour faciliter les demandes collectives de droits.
- Appliquer les principes de l'autodétermination dans des cercles proches, comme la famille et la communauté, avant d'étendre cette autonomie à la sphère politique.
- L'éducation et l'acculturation sont essentielles, par exemple en apprenant des compétences de la vie quotidienne comme faire les courses.
- La sensibilisation à l'expertise d'usage est également un point clé.

- En France, il y a un intérêt des grandes structures à maintenir un contrôle sur les droits des PSH pour capter des subventions, ce qui n'encourage pas toujours l'autonomie des PSH. L'ONU a d'ailleurs souligné le manque de PSH dans les conseils d'administration des organisations.
- Travailler sur la formation supérieure pour les jeunes PSH afin de les rendre autonomes par le travail pourrait également être une voie prometteuse.

### Groupe bleu : Idées actuelles et futures

Quatre idées ont été émises concernant le «maintenant» et l'avenir :

1. Norme européenne «facile à lire et à comprendre» : Aussi appelée «communication facilitée» en Italie, cette norme vise à rendre les informations accessibles à tous. Cela implique l'utilisation de pictogrammes, de changements dans l'écriture, etc., pour permettre à un maximum de personnes de comprendre facilement les informations. Un exemple concret est la mise en place de repères visuels pour aider les individus à s'orienter dans des lieux publics.
2. Accompagnement et intégration : Ce point concerne l'intégration des personnes à travers des classes moins surchargées et des formations spécifiques pour les enseignants, comme celles mises en place en Italie. En Italie, les professeurs de soutien et les assistants de communication ont montré des résultats positifs, les élèves sont mieux soutenus et stimulés, ce qui favorise leur évolution.
3. Création de projets de vie personnalisés : Il est crucial de permettre à chaque individu de développer un projet de vie qui soit adapté à ses besoins et à ses capacités, afin d'individualiser et d'adapter l'accompagnement selon chaque situation particulière.
4. Collaboration avec la famille et l'entourage : la coopération avec la famille et/ou l'entourage est essentielle pour atteindre les objectifs de la convention, car elle favorise l'implication de tous les acteurs du parcours de vie de la personne.

### Groupe Vert :

En Italie, bien que plusieurs lois existent, leur mise en œuvre reste inégale. Un changement

générationnel est perceptible dans la prise de décision, avec une implication accrue des personnes en situation de handicap (PSH) dans les processus d'advocacy. Cela marque un pas vers une plus grande autonomisation et un respect des droits.

De plus, la valorisation des langages inclusifs est devenue une base essentielle pour progresser dans l'inclusion sociale et professionnelle des PSH. L'adoption de ces langages permet de sensibiliser et de transformer la manière dont la société perçoit et interagit avec les personnes en situation de handicap, facilitant ainsi leur pleine participation à la société.

### Apport de l'intervenant à ce qui vient d'être dit par les 3 groupes.

L'intervenant souligne l'importance des éléments transversaux mentionnés précédemment. Il insiste sur l'impact de l'ignorance dans la vie des personnes en situation de handicap (PSH). Il donne l'exemple de Rita, qui, après avoir elle-même appris à surmonter son handicap, a pu aider d'autres PSH à faire de même, en leur fournissant les outils nécessaires pour surmonter leurs dépendances.

L'inclusion, selon l'intervenant, ne doit pas être une activité partielle, mais un système global, impliquant toute la société. Il rappelle également qu'environ 16 % de la population mondiale a, a eu ou aura un handicap, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cela souligne l'importance de travailler de manière concertée sur plusieurs aspects essentiels : la famille, l'indépendance des PSH, l'école et l'empowerment des PSH.

L'exemple d'une personne avec une déficience intellectuelle, qui a exprimé son souhait de devenir boulanger et a été soutenue par son entourage, illustre concrètement comment l'inclusion peut se traduire par une réussite personnelle. Cette personne est aujourd'hui devenue boulanger, démontrant l'importance de l'accompagnement et du soutien pour rendre possibles des objectifs personnels.

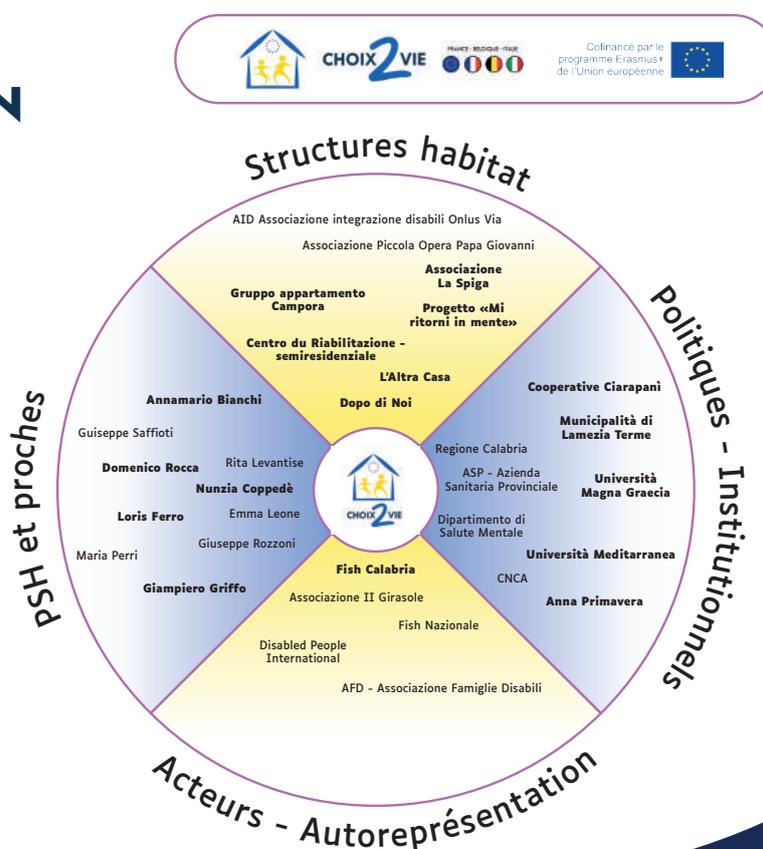
# Autodétermination Habitat & Handicap : la cartographie des acteurs de la Comunità Progetto Sud - partenaire Italie

## CARTOGRAPHIE DU RESEAU ITALIEN

Cette cartographie représente le réseau présent en Belgique autour du projet européen Choix2Vie : Habitat et Autodétermination

Plus les acteurs du réseau sont proches du centre, plus ils sont proches du projet.

Les acteurs en **gras** ont été impliqués lors de la mobilité en Italie du 08/04/24 au 12/04/24. Pour certains autres, nous sommes en lien continu.



## V - Activités d'apprentissage et de formation Belgique

**SAPHA - Villa Pilifs, du 27 mai au 1er juin 2024**

### Avant propos

Le projet européen Erasmus+ Éducation des adultes - Partenariats de coopération Choix2Vie Autodétermination habitat & handicap 2023 - 2024 est conduit par le Collectif T'Cap qui en est le chef de file avec comme partenaire associé et membre de son réseau l'association Marie Moreau. À leurs côtés travaillent également l'association Comunità Progetto Sud, partenaire italien et les ASBL Villa Pilifs et SAPHA de Belgique.

Dans le cadre de la 3ème activité d'apprentissage et de formation nommée aussi "mobilité", les organisations Belges SAPHA et Villa Pilifs ont accueilli leurs partenaires à Mons sur la 1ère partie du voyage et à Bruxelles pour la suite.

Ce journal de bord a été réalisé par Maryse, une participante bénéficiaire des services de l'association Marie Moreau. Maryse a suivi l'ensemble des différentes mobilités du projet.



*Photo des participants à la mobilité en Belgique*

## Programme de la semaine

# ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE ET DE FORMATION : ACCUEIL BELGIQUE



CHOIX 2 VIE



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



Dans le cadre du projet européen Choix2Vie (Autodétermination - Habitat - Handicap) coordonné par le Collectif T'Cap, en partenariat avec les organisations Villa Pilifs et SAPHA (Belgique) et Comunita Progetto Sud (Italie).

Voici le programme d'accueil du **12 au 18 mai à Mons et Bruxelles**, réalisé via Erasmus+ partenariats stratégiques - Education des adultes.

### DIMANCHE 12 MAI

#### Voyage aller vers Mons

Soirée conviviale

### LUNDI 13 MAI

- 8H30 **Accueil**  
Moment d'interconnaissance  
Lieu : *Maison Folie - Mons*
- 9H00 **Colloque «Autodétermination et habitats»**  
Programme en cliquant ici
- 18H30 **Soirée libre**

### MARDI 14 MAI Groupe Mons

- 8H45 **Accueil et informations pratiques**  
Brise glace pour diviser le groupe en 2
- 9H30 **Présentation du service de logement supervisé Saint Alfred (SLS)**  
Présentation par Sylviane Claus
- 10H00 **Visites de différents logements du SLS dans la ville de Mons avec témoignages.**  
Déplacements à pied dans le centre de Mons mais une voiture sera prévue au besoin.
- 12H00 **Repas sandwich + boisson à la "K-Fêt" de la MELHa (Haute Ecole en Hainaut)**  
Présentation du volontariat et des personnes en situation de handicap du SLS
- 13H00 **Division en deux sous groupes**  
Visite du LEN (logement encadré novateur) au studio du SAPHA avec la présentation du projet et un témoignage
- 17H00 **Temps d'évaluation et résumé des deux groupes Ath-Mons**
- 20H00 **Repas convivial**

### MARDI 14 MAI Groupe Ath

- 8H45 **Accueil et informations pratiques**  
Brise glace pour diviser le groupe en 2
- 10H00 **Arrivée à la gare de Ath**
- 10H15 **Présentation du SLS d'Ath au SLS**
- 11H30 **Visite du LEN (logement encadré novateur) au studio du SAPHA**  
Présentation du projet par Marine et un témoignage (Thomas Brunin et Raphaël Dhaeyer)
- 12H30 **Repas au Coin Soupe**  
Présentation du projet
- 13H30 **Présentation d'A Toi Mon Toit, une APL (association de promotion du logement)**  
Visites habitats groupés et cologement
- 15H59 **Train pour Mons**
- 17H00 **Temps d'évaluation et résumé des deux groupes Ath-Mons**
- 20H00 **Repas convivial**

# ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE ET DE FORMATION : ACCUEIL BELGIQUE



CHOIX 2 VIE



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



### MERCREDI 15 MAI Mons

- 9H00 **Accueil**  
Brise glace
- 10H00 **Présentation du projet Renc'Autres**  
Avec un membre du Comité
- 10H30 **Découvertes de 4 présentations avec témoignages**  
Le FALC et son groupe de relecteurs (facile à lire et à comprendre)  
Le permis de conduire  
Le potager/ Coordination Volontariat individuelle et collective : CRASEN et Framboise Masquée.  
Transition/APEC: après l'école
- 12H00 **Trajet vers le Local de Renc'Autres**
- 12H30 **Repas organisé par les membres du comité**  
Visite du Local et moment d'échanges
- 15H00 **Récupération des valises + Trajet de Mons vers Bruxelles en train**

### JEUDI 16 MAI Bruxelles

- 9H00 **Accueil**  
Brise glace
- 9H30 **Visite des Asbl Nos Pilifs en 3 groupes**  
Villa Pilifs, Centre Nos Pilifs, Ado Pilifs et Les Piloux (crèche), La maison des Pilifs, Le Potelier des Pilifs, La Ferme Nos Pilifs
- 12H30 **Repas à la Villa Pilifs**
- 14H00 **Division en 2 groupes**  
Visite à Woluwé du projet Jangada: Habitat solidaire offrant la possibilité à des personnes moins valides d'habiter dans leur propre logement, au sein d'un bâtiment dans lequel résident également des personnes valides, tout en bénéficiant de l'aide qui leur est nécessaire.  
Visite du projet Riga: un habitat inclusif et solidaire situé à Schaerbeek dans lequel vivent en mixité sociale et culturelle des personnes plus et moins valides.
- 18H00 **Soirée libre**

### VENDREDI 17 MAI Bruxelles

- 9H30 **Accueil**  
Brise glace
- 9H45 **La Maison Grenot**  
Rencontre d'un habitant et de la fondatrice du logement inclusif solidaire
- 11H00 **Rencontre avec la présidente de la Fondation Portray**  
Comment répondre à l'après-parents
- 12H30 **Repas**
- 13H30 **Temps de travail sur nos productions intellectuelles**
- 15H30 **Bilan de la semaine**
- 18H00 **Temps convivial BBQ**

### SAMEDI 18 MAI

Voyage retour

# Focus sur le colloque Autodétermination et Habitat le 13 mai 2024

## COLLOQUE

### AUTODÉTERMINATION ET HABITAT

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



## PROGRAMME

8H30 ACCUEIL



Présentation du projet Erasmus+ "Choix2Vie" et des différents partenaires



Présentation du processus de l'autodétermination + MPPH

CHLOÉ CROES



Autodétermination et contrats d'objectifs

MARINA GOFFELLI



Politique en faveur des personnes en situation de handicap

MARIE MEUNIER & ISABELLE DEFAUT



L'autodétermination en pratique par des professionnels et personnes en situation de handicap



"Philosopher autour de l'autodétermination"

JOSEF SCHOVANEC



13 MAI 2024

Lundi



DE 8H30 À 18H00



SALLE DES ARBALESTRIERS "MAISON FOLIE"

8 rue des arbalétriers  
7000 Mons



10 €

P.A.F - Pauses-café - Repas



065 84 43 70

0471 95 31 39



RÉSERVATION

anne.ricker@sapha.be



Programme de l'événement Autodétermination et Habitat

## Présentation du projet Erasmus+ "Choix2Vie" et des différents partenaires

Madame Dominique Le Berre, co-présidente du Collectif T'Cap, a présenté le réseau T'Cap ainsi que ses grands objectifs, qui tournent autour de l'accès à la participation sociale des personnes en situation de handicap.

Monsieur Olivier Raballand, responsable du développement stratégique et des projets européens, a fait un récapitulatif des éléments fondateurs du programme Erasmus+ pour l'éducation des adultes et des partenariats de coopération. Il a également présenté le projet Choix2Vie, qui se concentre sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Partenaires du projet :

Italie : Comunità Progetto Sud (CPS), située à Lamezia Terme en Calabre, est une organisation non gouvernementale dont l'une des principales activités est la socialisation des personnes en situation de handicap dans la vie ordinaire. Fondée en 1976 à la suite des luttes pour la désinstitutionnalisation du handicap en Italie, un groupe de jeunes, avec et sans handicap, a décidé de vivre ensemble en tant que communauté. Au-delà du handicap, CPS soutient toutes les personnes vulnérables et marginalisées, telles que les mi-

grants, les femmes victimes de violence et les toxicomanes. CPS dispose de nombreux services d'accompagnement répartis sur 13 sites géographiques à Lamezia, formant ainsi une véritable communauté solidaire et humaine.

Belgique : Villa Pilifs, située à Bruxelles, est une structure d'hébergement pour personnes en situation de handicap. Créée en 2015 pour répondre à la pénurie de places d'hébergement et de centres de jour dans la région bruxelloise, la Villa Pilifs accueille 30 adultes en situation de handicap. Plus qu'un simple lieu d'hébergement, elle offre un environnement chaleureux et accueillant. La Villa Pilifs fait partie d'un réseau d'associations (ASBL) qui ont toutes été créées pour répondre aux besoins des personnes handicapées, parmi lesquelles figure la Ferme Nos Pilifs.

SAPHA à Mons et à Att : Le Service d'Accompagnement pour Adultes en situation de Handicap (SAPHA) œuvre pour le développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap et leur participation sociale afin d'améliorer leur qualité de vie. Le SAPHA est un projet humaniste où la question du handicap est abordée comme une source d'innovation sociale.



*Dominique Le Berre et Olivier Raballand*

France : Au-delà du Collectif T'Cap, l'association Marie Moreau est également partenaire du projet. Marie Moreau est une association gestionnaire d'établissements médico-sociaux. Pour cette association, le travail social se définit par le pouvoir d'agir, la responsabilité sociale et l'implication des participants.

Cette implication se décline principalement autour de l'autodétermination, qui s'articule en plusieurs axes :

- Autonomie comportementale
- Autorégulation
- Empowerment psychologique
- Autoréalisation

Tous ces axes visent un horizon inclusif, où chaque individu peut s'épanouir pleinement.

Les différentes structures partenaires se sont réunies dans le cadre d'un projet européen d'une durée d'un an. Ce projet a pour objectif d'échanger des pratiques et de produire quelques ressources. L'idée globale est de tirer profit de cette expérience pour mieux nous connaître et évaluer la possibilité de prolonger cette initiative par un projet de 2 à 3 ans, axé sur la production de nouvelles ressources et l'organisation d'événements de dissémination.

Ce colloque s'inscrit dans cette logique, afin de partager nos réflexions et nos expériences avec un plus grand nombre. L'objectif est que, dans chacune de vos structures, la question de l'autodétermination se diffuse largement pour améliorer la participation sociale de tous dont les personnes en situation de handicap

## Présentation du processus de l'autodétermination + MDH - PPH

Madame Chloé Croes - Support d'intervention ICI

Chloé Croes travaille à la fondation SUSAS. L'idée était de revenir aux définitions et aux modèles théoriques.

Aujourd'hui l'AIO a rejoint le SUSAS. Recherches, formations sur l'autoD, ressources autisme.

Possibilité d'avoir un diagnostic jusqu'à l'âge de 35 ans sur le centre de Mons.

Le SIO (Service d'Innovation en Orthopédagogie) fait de l'orthopédagogie clinique et une grande



question : l'habitat. Le public concerné est majoritairement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme, avec troubles du comportement ou non. Principaux axes : formation des parents, gestion des troubles, inclusion sociale.....

Création de guides méthodo, notamment "c'est ma vie, je la choisis".

Projet SEMHAI : financé par l'AVIQ et le Fond Social Européen. HI solidaires pour habitat

personnes en situation de handicap et d'autres habitats dans le Hainaut. Soutien aux HIS pour trouver, à partir des besoins identifiés, des outils méthodologiques de soutien.

Définition de l'autoD : liée à une évolution des modèles du handicap

Aujourd'hui, ce que l'on va regarder c'est l'interaction des caractéristiques individuelles (facteurs perso que sont les activités courantes, les rôles sociaux : enfants, parents, amis....) avec ce que l'environnement va lui offrir ou non (facilitateurs et obstacles). Dans le but d'essayer de combattre les situations de discrimination, afin que les personnes aient accès à tous les services de Droit Commun.

Les facteurs personnels rentrent en interaction avec tout l'environnement lors des activités courantes, en fonction des rôles sociaux (en tant qu'enfant, parent, ami....). De là, des facilitateurs mais aussi des obstacles. L'idée est "que puis-je faire moi pour permettre à la personne d'accéder à la participation sociale".

Existence d'une échelle-questionnaire concernant les habitudes de vie avec une évaluation à caractère subjectif. L'important est de voir si la personne est satisfaite de la situation, réalisé ou non et si non est-ce un problème pour la personne, son entourage.....

Questionnaire : à retrouver sur le site de la RIP-PH.

Cela permis par des mouvements de lutte ( années 70,Crip Cramp la révolution des éclopés, cf doc Netflix).

Idée d'avoir un environnement adapté à tous les publics dès la conception (universal design ; dé-médicalisation.....) ; solidarité sociale ; inclusion ; droit à l'autonomie "citoyen de Droit ".

La charte sociale européenne souligne l'importance des droits sociaux et économiques pour tous les publics.

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir jouir de tous les droits.

Évolution des modèles de handicap + évolution des droits des PSH et des représentations = autoD.

AutoD : "capacité à décider, à agir afin d'améliorer notre qualité de vie"

Via l'agent causal, la personne à l'initiative de la prise de décision.

Être autoD c'est agir comme l'agent causal dans ma vie du quotidien.

L'environnement : terreau ; pourquoi l'autoD évolue ou non.

Laisser le droit à l'erreur ; prendre le risque de faire l'expérience.

### Modèle fonctionnel de l'autoD

- Autonomie comportementale : Comment la personne va agir, prendre des décisions : ACTIONS - DECISIONS
- L'auto-régulation : Me fixer des objectifs : LES PLANIFIER
- L'empowerment psychologique: Besoin de sentir que je suis capable et que je peux contrôler mon environnement : OSER, poser

des décisions.

- L'autoréalisation: Pour faire des choix qui sont en accord avec moi, il faut que je connaisse mes besoins.

L'agent causal : théorisé par Shogren et al. Il ne s'agit pas forcément que la personne fasse seule les choses mais en tout cas qu'elle en soit à l'initiative. Aller chercher les ressources dont j'ai besoin pour faire les choses que je décide, que je veux.....

Trouver le terreau fertile qui va me permettre d'atteindre ces objectifs.

Mettre en place une série d'habiletés pour s'autoD.

Eviter les représentations sur l'autoD

Du type : "ce n'est pas possible pour tous". Mais l'autoD est un droit universel ; "c'est faire ce que je veux quand je veux" (il existe toujours un cadre à respecter malgré tout).....

Toutes les occasions ont du potentiel. Dès que je laisse la personne s'exprimer.....

Lorsque l'on accompagne, il faut inciter les interlocuteurs à s'adresser directement à la personne.

Il faut revenir à quelque chose de plus équilibré, d'égal à égal avec la personne.

Programme d'interventions pour développer l'autoD : sensibilisation ; formations ; développement du réseau social de la personne.

Boîte à outils autoD (padlet.com)

Un retour d'expériences particulièrement éloquent : une personne qui avait le souhait de passer son permis de conduire , a essayé. Elle a obtenu son code du 1er coup avec 0 faute mais s'est rendue compte en allant à la pratique qu'elle ne pourrait pas.

En conclusion, nous avons tout à gagner à travailler cela dès le plus jeune âge, à l'école....L'idée est de devenir un citoyen comme les autres.

## L'autodétermination en pratique par des professionnels et personnes en situation de handicap

M. Jefferson CLÉMENT et Michèle. Autour du projet personnel de Jefferson : je veux vivre seul et être comme tout le monde.

A travaillé avec le SLS et le Sapha pour trouver un logement adapté.

Voulait être proche de sa famille.

Autre objectif: être utile à la société et aider les gens. Voulait trouver des liens de bénévolat dans la pétanque: fait déjà partie d'un club de pétanque, mais aujourd'hui il recherche plus largement.

### Témoignages d'Arnaud et de sa famille:

22 ans, diag d'une dysphasie. Inquiète malgré l'avis des médecins.

A exprimé son choix de quitter l'enseignement spécialisé et d'aller en ordinaire à 17 ans. A fait le choix d'arrêter la logopédie. A étudié l'art et a pu être autonome pour aller à l'école car proche.

Peur de ne pas avoir d'aide en enseignement supérieur mais ont fini, ensemble, par trouver.

Ont fait appel au SAPHA pour répondre au désir d'autonomie d'Arnaud: utilisation de son téléphone, à prendre le bus,

Évolution ces 10 derniers mois : gain de confiance en soi, va plus vers l'extérieur, moins de peur...L'objectif est qu'il puisse vivre un jour seul.



Jefferson Clément et Michèle

### Témoignage parents de Gaëlle

Aujourd'hui Gaëlle est au sein du SAJA 4 jours semaine depuis plusieurs années. Elle a 33 ans. Nous avons été/ sommes confrontés comme parents à l'après.

Nous avons fait appel au SAPHA voilà déjà plusieurs années.

Cette rencontre nous a permis de comprendre mieux les possibilités qui nous étaient offertes.

Pour l'accompagnement quasi hebdomadaire, Gaëlle a pu découvrir son chemin de vie dans le cadre de son autonomie.

On a pu se rendre compte via de multiples visites de centre d'hébergement, de maisons de vie et autres accompagnées de Marine qu'elle pouvait entamer une vie autonome dans un appartement.

Elle a défini ses choix, elle veut rester au SAJA à Brugelette, ne désire pas prendre le train et désire continuer à bénéficier du Sol'R.

Depuis septembre, Gaëlle vit en semaine à Brugelette dans un appartement et depuis janvier elle partage son lieu de vie avec un colocataire.

Nous soutenons vivement le fait qu'elle puisse acquérir son autonomie et pour cela le SAPHA nous a été et est d'une précieuse aide.

Le fait que les membres du SAPHA puissent amener et expliquer les choses de façon claires et pratiques vis-à-vis de Gaëlle est très important pour elle et également pour toute la famille. L'autodétermination que Gaëlle a nous semble très importante et appréciable et nous encourageons ses choix.

Nous apprécions toutes les interventions assidues que le SAPHA a pu / fait même aux moments difficiles comme le Covid.

À chaque fois, un « contact » est établi via des objectifs et moyens et enfin la planification d'une évaluation. Ceci a permis à Gaëlle de tracer sa route, d'apprendre à cuisiner, de s'ouvrir au monde, de faire ses courses et d'acquérir et de développer son autonomie.

Pour nous parents, c'est une réussite et pour cela nous remercions vivement le SAPHA et tous les membres pour l'écoute, le travail et la bienveillance et le soutien apporté.

Aujourd'hui nous arrivons à penser que nous sommes sur la bonne voie et voyons son avenir de façon plus sereine.

# "Philosopher autour de l'auto-détermination" Josef Schovanec écrivain et philosophe

Désolé pour le truc du philosophe, ça jette un froid dans tout ça...

Socrate est devenu philosophe à cause de ses problèmes de couple.

Comment ça se fait que faire de l'inclusion c'est compliqué...?

## Nos blocages, nos scandales

- Un enfant n'a pas à se déplacer seul



Children's Independent Mobility: an international comparison and recommendations for action

Ben Shew • Marisa Siskel • Bridget Elton • Sam Fagan • Jessica • Harshita Heman. with Megan...



Image de notre évolution de l'humanité au regard de leurs marges de manœuvre et qui s'est réduit au fil du temps. Dans le cas du handicap cela s'est restreint encore plus !

Livre Tom Soyer - aventure ++ Aujourd'hui, il aurait été mis sous médicament et considéré comme hyperactif.

Sur le plan intellectuel, le critère d'humanité est la capacité à devoir rester assis sur sa chaise à côté de son petit bureau.

Est-ce que ce n'est pas le cadre de vie qui doit être questionné ?

C'est là que je commence à avoir des terreurs nocturnes...

## Peut-on exploiter une personne handicapée ?

Autre question : photo véhicules à Douala - En Europe surpris qu'un gardien de parking soit quelqu'un de non parlant : en afrique c'est normal mais en Europe...

Es-ce que je peux exploiter une personne handicapé ? Si on exploite des personnes dites

valides, pourquoi cela ne se ferait pas avec des personnes en situation de handicap.

Sur la question des contenus de l'école, on le préserve et en le préservant il va moins apprendre. On a pas être gentils.

L'être humain se construit grâce à l'adversité.

Emmanuel Kâne, théoricien de l'autonomie avait une exigence des plus rigoureuse.

En USA, ils ne savent pas quels termes utiliser pour nommer une personne en situation de handicap.

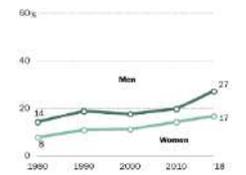
Est-ce que nos blocages liés au politiquement correct n'ont pas des conséquences grave pour les PSH.

## Nos blocages, nos scandales

- Il n'est pas autonome



More men than women live in their parents' home during young adult years



Note: Includes parents of transgender, dual and adopted children. Source: Pew Research Center analysis of 1990, 1999, 2000, 2010 and 2014 Current Population Survey, Annual Social and Economic Supplement (CPS). "Majority of American 18- to 29-Year-Olds Are Doing 'Too Much' for Their Parents, Study Finds".

Allemagne = 1ère chose dégager à l'âge de 18 ans (dans les années 70)

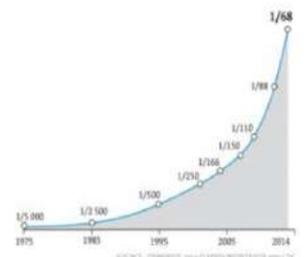
À certain moment on se demande si la PSH devenait autonome, laquelle serait la plus triste ?

Est-ce que finalement un peu en situation de handicap, ce n'est pas le petit chien, le gentil chat.

Avoir un logement d'abord pourrait être appliqué dans le domaine du handicap.

## Nos blocages, nos scandales

- Mais enfin, on en fait tant...
- L'effet d'éviction



Ne pas connaître les causes mais voir les conséquences. Inclure des gens autistes est bcp plus facile qu'il y a 30 ans. Est-ce qu'on est réellement plus inclusifs qu'avant ? Je n'en sais rien !

L'effet d'éviction : ex établissement avec 10 places pour autistes : en 1975 vraiment 10 potentiels exclus. À notre époque, les 10 autistes pris n'ont peut-être pas le plus besoin. Accompagner les gens autistes de 1975, ça serait plus compliqué.

## Nos complexités

### • Logement



Tous ces services existent mais la société s'est véritablement durcie. Exemple de l'acquisition au logement.

En matière de logement il faudra développer des services qui n'existaient pas avant mais qui n'avait pas lieu d'être.

Exemple du nord de l'Afrique avec la personne qui a trois maisons

De plus en plus compliqué de vivre dans une société sans carte bancaire / smartphone- les sécurisations des comptes avec de multiples facteurs.

Complexité ajouté au fil du temps.

Hausse de plus en plus complexe pour avoir accès aux droits pour le handicap. Est-ce que cela ne devient pas contre productif ?

Est-ce les situations de handicap sont solubles dans les schémas administratifs ou pas ?

## Nos absurdités



Les deux chiens les plus connus chez Disney : pluto et dingo

Rire du 1er Dingo = rire d'un handicapé mental et c'est lui qui est resté. Aujourd'hui a a été recyclé chien qui a appris des traits humain

Plutôt est un chien, il aboie et se comporte comme un chien.

Ce que je veux dire par là : Il ne faut pas croire que par le seul apprentissage des compétences les gens deviendront acceptés. Ce seul apprentissage ne suffira pas pour qu'elle réussisse

Qu'est-ce qui fait le succès des gens, c'est absurde : la taille physique (je sais que je suis l'exception qui confirme la règle). D'une certaine façon, il ne faut pas croire que l'apprentissage des compétences va favoriser l'inclusion dans la société.

Britney Spears est sa jumelle astrale : un point commun avec elle.

Même si vous êtes rongé par l'ambition, vous ne pouvez pas arriver au stade de Britney. Si elle avait été handicapée, elle aurait probablement été plus heureuse.

Finalement ces gens qui ont réussi et sont célèbres sont souvent très triste

Maison des possibles : université où on apprend les sciences de la maison, les sciences du frigo...

Après des dizaines et des dizaines de gens qui ont fréquenté cette université .... je sais plus...

La dépression de l'autiste est une nécessité pour le psy...

Aigues Vertes : village sur les hauteurs de Genève - moitié handicap mental et autre moitié sans handicap. Toutes les décisions sont prises dans un conseil du village (par chaque personne).

Pourquoi faudrait-il que les décisions prises doivent toujours être prises par des personnes sans handicap ?

On pourrait imaginer que les décisions pourraient être prises par toutes et tous. Petite phrase Suisse : "La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres".

### Questions du public :

- N'est-ce pas pour gagner du temps ?

tout ce temps gagné pour faire quoi ? Penser que handicap = temps supplémentaire, peut-être n'est-ce pas tout à fait correct. Pas sûr d'y mettre une égalité.

On prive les PSH de loisirs, de travail et donc elles ont du temps.

“Je me sens obligé de prescrire même si je sais que ce n'est pas bien” nous dit un médecin

Envoyer une aide ménagère, un éducateur, est-ce bien pour la personne handicapée ?

- Vous nous invitez à être plus autonome ?

En Afrique, lorsque vous arrivez dans un village, tout le monde à une mission, PSH comprises ! Elles sont dans la vie avec les autres.

Au Maroc, beaucoup de personnes trisomiques sont dans des études supérieures. Combien y en a-t-il en Europe ?

- Problème de pouvoir avoir un travail pour toutes et tous

Historiquement il y avait une série de métier ou de nombreuses personnes pouvait travailler. Aujourd'hui, même pour être bergère il faut tel ou tel diplôme.

Notre conception du politiquement correcte ou de la vision aseptisée ne permet pas aux PSH d'avoir un rôle dans la société.

- Des politiciens ont-ils fait appel à vous pour voir des éclaircissements

Ce n'est pas une question de bonne ou de mauvaise volonté. Certaines visions du handicap, de l'économie... surpris à quel point leurs pouvoirs sont minimes.

Ce que l'on peut faire, ce sont des choses autour de nous. Cela ne demande pas des milliards. Il y a des pays très pauvres et des pays très riches qui sont moins inclusifs. C'est une question de qualité humaine, de facteur humain. C'est source d'espoir, bulle d'inclusion nécessaire.

- Bulles d'inclusion éphémères

Malheureusement, il faut accepter les choses qui marchent aujourd'hui ne marcheront plus dans 10 ans. Tout n'est pas dans les dossiers et les subventions. Dans des pays très pauvres ha mince je n'ai plus le fil...



Joseph Schovanec

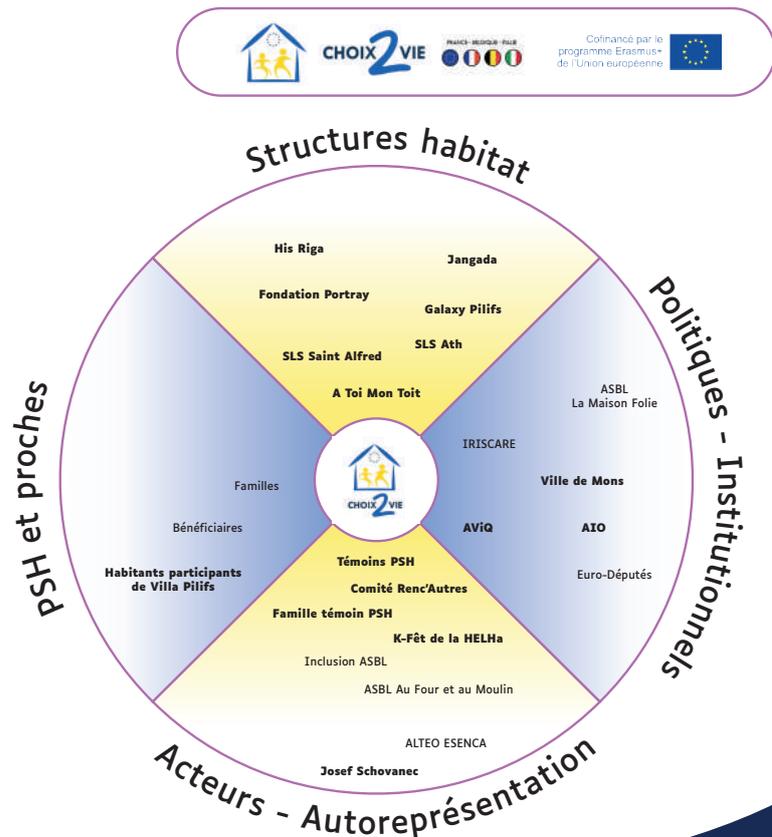
# Autodétermination Habitat & Handicap : la cartographie des acteurs à l'échelle de la Belgique

## CARTOGRAPHIE DU RESEAU BELGE

Cette cartographie représente le réseau présent en Belgique autour du projet européen Choix2Vie : Habitat et Autodétermination

Plus les acteurs du réseau sont proches du centre, plus ils sont proches du projet.

Les acteurs en **gras** ont été impliqués lors de la mobilité en Belgique du 12/05/24 au 18/05/24. Pour certains autres, nous sommes en lien continu.



## VI - Productions intellectuelles



### Le site web Change2Regard : une plateforme dédiée aux résultats des productions intellectuelles

Le site Change2Regard est un site de ressources transnationales autour du handicap.

Ces ressources sont produites ou rassemblées dans le cadre de projets européens portés par le Collectif T'Cap et ses partenaires européens.

#### LES OBJECTIFS :

- Construire une réflexion transnationale sur les moyens à mettre en œuvre pour prendre en compte le choix des personnes en situation de handicap (autodétermination) ceci dans le cadre d'habitats individuels ou collectifs
- Réfléchir au développement des compétences à mettre en œuvre pour permettre cet accès vers les personnes en situation de handicap, les aidants et les professionnels
- Capitaliser notre coopération pour sensibiliser nos réseaux sur la thématique autodétermination, habitat et handicap

Les ressources sont divisées par thème et à destination des professionnels du handicap, des aidants et des personnes concernées.

### Quelques exemples de formations / sensibilisations autour de l'autodétermination

<https://www.change2regard.eu/choix2vie-fr/quelques-exemples-de-formations-sensibilisations-autour-de-lautodetermination/>

### Du concept à la pratique

<https://www.change2regard.eu/choix2vie-fr/du-concept-a-la-pratique/>

### Autodétermination & habitat : à voir et à entendre

<https://www.change2regard.eu/choix2vie-fr/autodetermination-habitat-a-voir-et-a-entendre/>

### Et pour aller plus loin...

<https://www.change2regard.eu/>

## VII - Réunion de bilan du projet

### Évaluer notre impact environnemental : Info et résultats

#### Objectifs

L'outil mis en place avait trois principaux objectifs :

- Sensibilisation à la responsabilité individuelle : Inciter chaque participant, à titre personnel et au sein de sa structure, à prendre conscience de son impact environnemental.
- Accès à des informations concrètes : Fournir des données synthétiques illustrant clairement les résultats obtenus en matière de réduction de l'impact environnemental.
- Création d'une spirale vertueuse : Encourager la mise en place de petites actions respectueuses de l'environnement, qui, cumulées, favorisent un effet d'émulation et d'échange de bonnes pratiques entre les partenaires

#### Méthodologie

Fort de son expérience interne, le chef de file a adapté cette approche à l'échelle du projet européen Choix2Vie afin de mesurer l'impact environnemental des activités suivantes :

- Gestion du projet
- Réunions transnationales
- Activités d'apprentissage et de formation
- Événements de dissémination
- Productions intellectuelles

Le document d'évaluation a été structuré sous la forme d'une grille de questions spécifiques à chaque type d'activité, permettant une analyse détaillée. Une première version du questionnaire a été soumise à l'équipe projet, qui l'a ensuite enrichie.

#### Principes clés

Il s'agit d'une auto-évaluation basée sur la confiance et la responsabilité de chaque participant.

Chaque question est évaluée sur une échelle de 1 à 4, où 1 correspond à une action à long terme et 4 à une action immédiate.

Le total des points permet de mesurer le degré de sensibilisation aux impacts environnementaux du projet.

Une fois définies, les questions n'ont pas été modifiées.

Les réponses ont été fournies uniquement par les membres de l'équipe projet.

Les cinq partenaires du projet ont répondu au questionnaire à la fin de chaque activité.

#### Résultats et analyse

Pour simplifier l'analyse, nous avons comparé les réponses obtenues lors de la première réunion transnationale avec celles recueillies lors de la réunion finale, un an plus tard.

Bien que d'autres méthodes d'analyse auraient pu être utilisées, cette comparaison permet de dresser un aperçu synthétique de l'évolution.

#### Constat principal

Dans presque toutes les thématiques et questions abordées, les points attribués ont systématiquement augmenté à mesure que les activités du projet se sont déroulées (voir tableau récapitulatif).

En conclusion, nous estimons que les objectifs fixés ont été globalement atteints, bien que des efforts supplémentaires soient encore nécessaires pour renforcer l'impact environnemental positif du projet. Nous allons vers cet horizon plus respectueux de l'environnement sans jamais l'atteindre...

Vous trouverez à la suite la grille récapitulative (anonymisée) et synthétique de l'ensemble des activités. À la suite, le détail de la grille d'auto-évaluation situation de départ, situation d'arrivée.

*© Information : Les productions réalisées dans le cadre des projets européens Erasmus+ sont fondées sur le principe d'une exploitation ouverte à tous. Ce document s'inscrit dans cette démarche.*

*Cependant, si une personne ou une organisation souhaite s'inspirer de notre travail ou réadapter cet outil à ses besoins, nous apprécierons qu'elle nous en informe, par souci de respect et de transparence.*

*europe@reseau-tcap.fr - Olivier Raballand Collectif T'Cap*

## Grille récapitulative (anonymisée) et synthétique de l'ensemble des activités

GESTION PROJET AU QUOTIDIEN						Total
TOTAL MESURES IMPACTS GESTION PROJET DÉPART	31	45	49	48	48	221
TOTAL MESURES IMPACTS GESTION PROJET ARRIVÉE	51	46	55	49	54	255
RÉUNIONS TRANSNATIONALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE FORMATION (MOBILITÉS)						Total
TOTAL RÉU. TRANSNAT. ACTIV. D'APPRENT. ET DE FORM. (MOBILITÉS) DÉPART	23	21	28	28	31	131
TOTAL RÉU. TRANSNAT. ACTIV. D'APPRENT. ET DE FORM. (MOBILITÉS) ARRIVÉE	34	29	31	34	34	162
ÉCO-ÉVÉNEMENTS TRANSNATIONAUX						Total
TOTAL ÉVÉNEMENTS TRANSNATIONAUX DÉPART	15	21	27	22	21	106
TOTAL ÉVÉNEMENTS TRANSNATIONAUX ARRIVÉE	27	26	28	24	28	133
COMMUNICATION						Total
TOTAL COMMUNICATION DÉPART	14	13	16	13	13	69
TOTAL COMMUNICATION ARRIVÉE	16	15	15	15	16	77
PRODUCTION DES RESSOURCES ET PERSPECTIVES DU PROJET						Total
TOTAL PRODUCTION DES RESSOURCES ET PERSPECTIVES DU PROJET DÉPART	10	10	10	6	7	43
TOTAL PRODUCTION DES RESSOURCES ET PERSPECTIVES DU PROJET ARRIVÉE	8	9	9	9	11	46
<b>GLOBAL DÉPART</b>			<b>570</b>			
<b>GLOBAL ARRIVÉE</b>			<b>673 (+103)</b>			

# Vision 360° sur l'habitat Italie, Belgique, France : données transnationales

Quelques éléments caractéristiques de différentes données autour de l'habitat concernant les trois pays partenaires : Belgique - Italie - France

Pays	Principe Global	Typologies	Histoire et politique
<b>Belgique</b>	<p>Prise en charge par les politiques publiques</p> <p>Initiatives privées via des fondations</p>	<p>Logement accompagné - co-location - centres d'hébergement - Foyer de vie - Habitat inclusif et solidaire - logement en autonomie - Habitat en famille</p>	<p>La Belgique, bien que petite en superficie, est réputée pour sa complexité institutionnelle. Comme dans de nombreux pays européens, c'est au début des années 70 que le concept des habitats collectifs a émergé. En 1989, cette politique a été régionalisée avec la création de quatre régions distinctes et d'un État fédéral. Dès lors, la gestion du logement est devenue une compétence régionale, chaque région adoptant sa propre approche en la matière. Au cours des cinq dernières années, la notion d'habitat inclusif et solidaire a commencé à émerger, portée par des initiatives privées.</p>
<b>Italie</b>	<p>Prise en charge partielle et non durables par les politiques publiques - Initiatives privées basée sur la solidarité de la communauté. Soutien ponctuel de fondations et mécènes (?)</p>	<p>Co-location - Logement accompagné - Habitat en famille</p>	<p>Années 70 choix de la désinstitutionnalisation des hôpitaux psychiatriques et des structures spécialisées. Intervention de l'État moins importante. Initiatives communautaire ou individuelles avec aides de fondations et mécènes</p> <p>Projets sous forme d'expérimentation liés à des programmes mis en place dans le temps</p>

Pays	Principe Global	Typologies	Histoire et politique
<b>France</b>	Prise en charge par les politiques publiques et programmes avec financements spécifiques	Logement accompagné - co-location - centre d'hébergement - Foyer de vie - Habitat regroupé - habitat inclusif - logement en autonomie - Habitat en famille	<p>Années 70 mise en place d'un véritable secteur du médico social avec la création de structures dédiées aux PSH. Prise en compte de manière individuelle et collective (secteur du médico social et de l'aide à la personne) - Politique spécifique autour de l'habitat inclusif</p> <p>1950 et 1960 : des dispositifs spécifiques pour les personnes handicapées et les enfants en difficulté sont mis en place. La loi de 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales définit les catégories de personnes prises en charge par ces services : handicapés, personnes âgées, enfants en danger, etc. Cette loi fixe également les règles de fonctionnement et les normes des établissements médico-sociaux.</p> <p>Avec l'avènement du XXIe siècle, les politiques médico-sociales s'orientent de plus en plus vers l'inclusion et le maintien à domicile des personnes vulnérables.</p> <p>Des lois comme celle de 2005 sur l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées renforcent l'accès à l'éducation et à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.</p> <p>En parallèle, l'accent est mis sur le développement des services d'aide à domicile pour les personnes âgées, notamment avec la création de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) en 2001. La loi ASV (Adaptation de la société au vieillissement) de 2015 souligne également la nécessité d'adapter les services médico-sociaux à une population vieillissante.</p> <p>L'habitat inclusif est un modèle de logement qui permet aux personnes âgées ou handicapées de vivre dans des logements ordinaires tout en bénéficiant de services collectifs favorisant l'autonomie et la participation sociale. Ce type de logement se situe à mi-chemin entre le maintien à domicile et les établissements médico-sociaux traditionnels (EHPAD, foyers, etc.). Le cadre législatif de l'habitat inclusif est posé principalement par la loi ÉLAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) du 23 novembre 2018.</p>

## Le chemin parcouru : Synthèse impression départ / fin du projet

L'objectif de ce document est d'analyser les différences et les éventuelles progressions entre la situation de départ du projet sur sa perception et la situation d'arrivée.

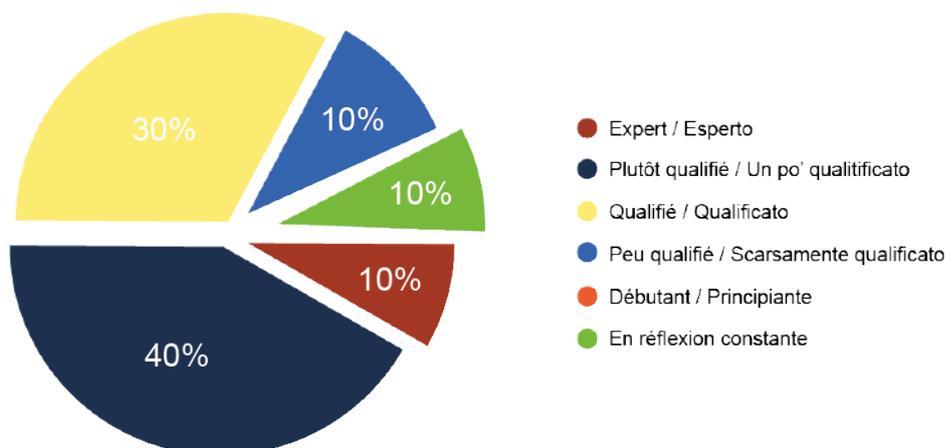
Un premier questionnaire a été complété par les membres de l'équipe projet au début du programme en octobre 2023. Un second question-

naire avec sensiblement les mêmes questions a été complété en fin de programme par les mêmes personnes en juillet 2024 (sauf une personne nouvelle en remplacement d'un membre de l'équipe projet).

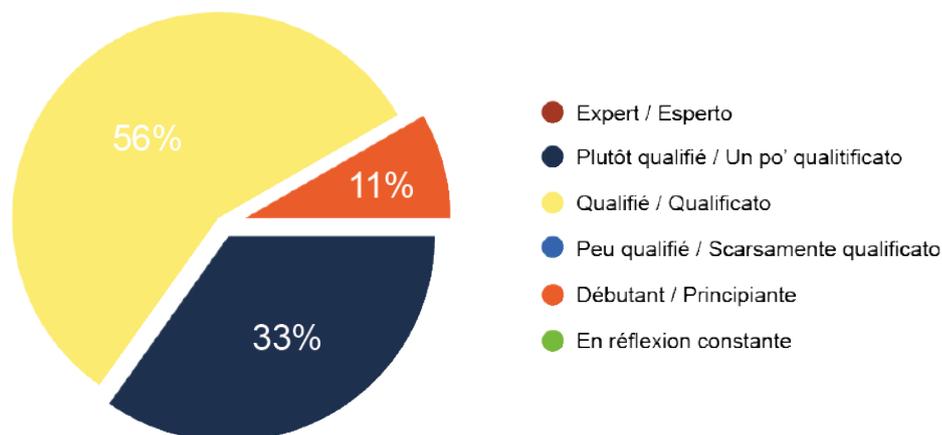
Voici les résultats à la suite de chacune des questions qui se prêtent à la comparaison :

### Sur la thématique du projet, comment vous qualifiez-vous ?

#### Octobre 2023



#### Juillet 2024



Nous avons 20% des participants qui se définissaient au départ comme peu qualifiés ou en réflexion.

Hormis une personne définie comme débutante (c'est la personne qui est venue en remplacement), tous les autres membres de l'équipe projet se définissent comme qualifiés ou plutôt qualifiés.

A contrario, un participant de l'équipe projet se définissait comme expert sur le sujet en début de programme, il se définit à présent comme plutôt qualifié.

À travers les perceptions des personnes, il est intéressant de pointer l'évolution de leurs propres regards. Un chemin a été parcouru et probablement qu'après une année de travail ensemble sur les sujets du projet ont permis à chacune et chacun de conscientiser plus justement son degré de qualification.

## Au regard de la thématique du travail, si vous deviez vous qualifier en un ou deux mots :

Octobre 2023

CONDIVISIONE  
INTERESSATO DISPONIBILE  
ESPERTO  
SETE ASCOLTO PROGRESSO  
DISCENTE  
COSCIENZIOSO  
EMPATIA  
PROFESSIONISTA

PARTAGE  
VOLONTAIRE AIDANT  
APPRENANTE  
INTERESSÉE EXPERT  
APPRENEUSE  
SOIF  
ÉCOUTE  
EMPATHIE  
PROFESSIONNEL

Juillet 2024

Inmovimento  
Competente  
Deciso Attivo Curioso Formazionecontinua  
Convinto  
Responsabile  
Veemente  
Arricchito

Enchemin  
Véhément  
Compétent  
Décidé Curieux  
Acteur  
Enrichi  
Responsable  
Formationcontinua  
Convaincu

Il existe globalement une évolution des mots caractérisant les participants de l'équipe projets qui, pour certains sont passés de la dimension "d'apprendre" à celle "de savoir", exemple :

octobre 2023 : Apprenante - Écoute - Partage - Soif - Volontaire

juillet 2024 : Compétent - Acteur - Responsable - Enrichi - Convaincu - Décidé

Cette évolution est passée d'une situation favorable à l'apprentissage vers une prise de conscience de l'acquisition d'un certain savoir accumulé lors des nombreux temps d'échanges, de témoignages et de réflexions personnelles et collectives.

## Pour vous quels atouts, éléments positifs voyez-vous dans ce projet ?

### Octobre 2023 :

- Convictions / Croyances
- Évolution accompagnement
- Interpellation des politiques publiques.
- La mise en lien
- «changement» européen par rapport aux droits de personnes
- La circulation d'idées et d'informations / partage
- Expertise et bonnes pratiques de chacun

### Juillet 2024 :

- Coopération européenne source de réflexion et points de rencontre
- Partage, échange d'expériences pour progresser
- Réflexion locale - répercussions nationales
- Produire et intellectualiser - théorie indispensable
- Implication de l'ensemble des équipes en réflexion et en chemin
- Thématique d'avenir pour penser la place sociétale du handicap
- Apprentissage comme renfort des motivations et du sens de l'action

- Continuité de l'innovation

À travers les différents mots utilisés par les participants de l'équipe projet, nous percevons l'évolution des différents points de vue.

Si les convictions et les croyances ont été des bases de notre projet ensemble, s'il était exprimé la notion de sensibilisation ("interpellation" - "changement" - "circulation d'idées"...), les mots utilisés en fin de projet s'articulent autour de plusieurs notions qui n'étaient pas présentes au départ du projet :

- Une vision "sociétale de la place du handicap"
- Coopération européenne et réflexion
- Une réflexion autour des impacts des territoires "Réflexion locale - répercussion nationale".
- Conscience de "l'apprentissage comme renfort des motivations et du sens de l'action" - "Partage d'expériences pour progresser"
- La nécessité de "l'implication de l'ensemble des équipes"

## Conclusion

L'élaboration de ce questionnaire était une première expérience dans ce type de programme. Même s'il manque probablement quelques éléments, notamment liés aux objectifs du projet, il est très intéressant de percevoir le chemin parcouru par chacun des participants.

Les notions d'apprentissages et de conscientisation sont très présentes et forment le cœur du contenu de ce document.

En tant que chef de file, dans une logique de "rendre compte", il est important de nous appuyer sur ce type de retour d'expérience.

# La communication de notre projet :

## Plan d'essaimage

Activité	Public visé	Contenu	Mécanismes	Responsable	Date
<b>Site web Change2Regard</b>	Partenaires, stakeholders, citoyens, structures et institutionnels	Ressources développés/rassemblés pendant le projet	Site Web Plateforme collaborative	Pilote	Septembre 2024
<b>Lettre d'information Change2Regard</b>	Partenaires, stakeholders, citoyens, structures et institutionnels	Ressources développés/rassemblés pendant le projet	Plateforme de newsletter	Pilote - relais partenaires	Bimestriel à partir de novembre 2024
<b>Page facebook Change2Regard</b>	Partenaires, stakeholders, citoyens	Ressources du site Change2Regard	Site Web Plateforme collaborative	Pilote - relais partenaires	Bihebdomadaire à partir de novembre 2024
<b>Communiqué</b>	Partenaires et institutionnels	Présentation du projet, des outils développés, des ressources	Dossier de presse	Pilote	Novembre 2024
<b>Linkedin</b>	Partenaires, stakeholders, citoyens, structures et institutionnels	Article valorisant les ressources du site Change2Regard	Site Web Plateforme collaborative	Pilote - relais partenaires	Bihebdomadaire à partir de novembre 2024
<b>Info globale 1 ciblée</b>	Partenaires et institutionnels	Résumé synthétique du projet	Listing mail et présentation réunions et tables ronde	Pilote - relais partenaires	Novembre 2024
<b>Info globale 2 large Epale et</b>	tout public	Ressources développés/rassemblés pendant le projet	En ligne via outils Europe	Mise en ligne pilote	Septembre 2024

## Perspectives du projet V.2.

### Et après ?

Esprit général : Partir des réalités du terrain et profiter du temps et des ressources financières pour explorer, expérimenter et conceptualiser.

### Échange autour des pratiques de chaque partenaire :

- Idées 1 (France) : Lien entre les structures, avec la création d'un référentiel de compétences pour les professionnels accompagnant les personnes en situation de handicap (PSH). Proposition de développer un travail avec un intervenant pair, dans le but de créer la base d'une formation pour transmettre cette approche. Ce type de projet pourrait se faire de manière transnationale, avec des tests dans chacun de nos pays partenaires.
- Idées 2 (Italie) : Opportunité de travailler directement avec les personnes et de bénéficier de moyens financiers. Proposition de réfléchir à des petits projets, en cherchant d'abord nos besoins spécifiques et en explorant les façons de les mettre en commun avec nos partenaires.

- Idées 3 (Belgique) : Explorer la possibilité de trouver un quatrième partenaire, tel que l'AIO (Association pour l'Innovation en Orthopédagogie Clinique) et l'Université de Mons, qui propose des formations en Orthopédagogie Clinique (Chloé Croes). Il y a également un intérêt pour travailler sur un projet d'habitat inclusif et solidaire. Le projet européen C2V.2 pourrait également être utilisé dans ce cadre.

La suite du projet C2V se planifie à partir d'octobre 2024, avec un dépôt de candidature prévu pour mars 2025 et un démarrage du projet en octobre 2025.

Au-delà des subventions d'Erasmus+, il sera nécessaire de trouver des partenaires complémentaires pour enrichir le projet.

# Conclusion

Ce projet a démontré une capacité remarquable à innover et à transformer les pratiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap (PSH) dans plusieurs pays européens.

- En Italie, l'accent a été mis sur l'innovation à travers la formation non formelle et la réduction de la dépendance humaine. Cela a été réalisé en intégrant des pratiques issues du modèle belge et en renforçant les partenariats avec des organisations telles que FISh.
- En Belgique, l'accompagnement des PSH dans le cadre de l'habitat inclusif solidaire (HIS) a permis de renforcer l'autoreprésentation des personnes concernées, tout en créant des synergies avec les autorités locales, notamment à Mons.
- En France, l'échange de pratiques internationales a permis aux participants d'élargir leur perspective et de remettre en question les modes de fonctionnement traditionnels. Cela a ainsi favorisé l'émergence de projets autour de l'autodétermination et de nouvelles formes d'habitat inclusif.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à une évaluation continue et à une volonté partagée d'amélioration. La durabilité des actions a été assurée par la réplique des compétences acquises et le prototypage de nouvelles pratiques dans chaque pays. La collaboration avec diverses parties prenantes, y compris les villes de Saint-Herblain et de Mons, a contribué à l'impact à long terme sur les politiques publiques locales.

Enfin, ce projet a valorisé l'inclusion et la diversité, en permettant à chaque participant, quel

que soit son statut, de contribuer activement selon ses compétences. L'exemple de Julia Boivin, une personne en situation de handicap devenue formatrice, illustre parfaitement l'impact de l'expertise d'usage au service des autres.

Grâce à ce projet, des bases solides ont été posées pour continuer à promouvoir des pratiques innovantes et inclusives à travers l'Europe.

À suivre... !